

Irving Lewis

Prolifération nucléaire par et au profit des acteurs non étatiques



Prévenir la menace

Étude Raoul-Dandurand **21** publiée
par la Chaire Raoul-Dandurand en
études stratégiques et diplomatiques



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul-Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies

**PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE PAR ET AU PROFIT
DES ACTEURS NON ÉTATIQUES
Prévenir la menace**

Irving Lewis

La Chaire Raoul-Dandurand est une structure de développement, de formation et de diffusion de la recherche. Elle constitue une interface entre le monde scientifique et le grand public dans le domaine des études stratégiques et diplomatiques.

Les opinions exprimées dans ces Études n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles publiés restent la propriété de l'éditeur.

Sauf à des fins de citation, toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de :

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Université du Québec à Montréal

455, boul. René Lévesque Est, Pavillon Hubert-Aquin

4^e étage, bureau A-4410

Montréal (Québec) H2L 4Y2

Révision : Jocelyne Caron

Conception graphique et mise en pages : Olivier Lasser et Amélie Barrette

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009

ISBN : 978-2-922844-63-3



UQÀM
Prenez position

www.dandurand.uqam.ca

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	5
I. COMPRENDRE LES ACTIVITÉS NUCLÉAIRES D'ABDUL QADEER KHAN	6
1.1 D'un réseau d'acquisition à un réseau d'exportation.....	6
1.1.1 De Bhopal à la bombe pakistanaise : qui est Abdul Qadeer Khan ?.....	7
1.1.2 Le réseau Khan et ses clients, ou quand l'offre rencontre la demande : le point sur les différents transferts.....	9
1.2 Structure du réseau Khan.....	12
1.2.1 Organisation et fonctionnement	12
1.2.2 « Supermarché du nucléaire », entreprise privée (d'import-export) ou stratégie délibérée de l'État pakistanais ?.....	14
II. Éviter que le scénario ne se reproduise : quelles réponses ?.....	16
2.1 Renforcer les mesures préventives.....	16
2.1.1 Appliquer effectivement et universellement la résolution 1540 du Conseil de sécurité	16
2.1.2 Réformer le régime de contrôle des exportations nucléaires.....	20
2.2 Ne pas se limiter qu'aux actions militaires.....	23
2.2.1 La contre-prolifération américaine : une solution ?	24
2.2.2 De la nécessité de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes de la prolifération nucléaire. Sauver le régime international de non-prolifération : la solution ?	28
CONCLUSION.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	33
DÉJÀ PARU DANS CETTE COLLECTION	41

RÉSUMÉ

Après avoir été maintenu en résidence surveillée pendant cinq ans, suite à son implication dans le plus important commerce de matières et de technologies nucléaires de l'histoire, Abdul Qadeer Khan («A. Q. Khan») est, depuis février 2009, libre de ses mouvements comme l'a décidé la justice pakistanaise. Cependant, pour beaucoup, il représente encore un risque grave de prolifération nucléaire. Il faut dire que le réseau mis en place par cet homme au parcours extraordinaire pour venir en aide à certains pays désireux de se lancer dans des aventures nucléaires militaires (et qui a d'ailleurs permis, à ses débuts, à son propre pays, le Pakistan, de se doter de la bombe) était pour le moins assez sophistiqué. Après le démantèlement de ce réseau, il est clair que personne ne veut voir le scénario se reproduire. Cette recherche explore quelques pistes pour y parvenir, en présentant d'abord les activités nucléaires du scientifique pakistanais.

Irving Lewis

Chercheur associé, Observatoire de Géopolitique, Chaire Raoul-Dandurand
Doctorant en Science Politique, Université Laval, Québec, Canada

PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE PAR ET AU PROFIT DES ACTEURS NON ÉTATIQUES

Prévenir la menace

Par Irving Lewis

INTRODUCTION

Le 31 janvier 2004, le docteur Abdul Qadeer Khan, scientifique pakistanais, considéré à tort ou à raison comme le père de l'arme nucléaire de son pays, était arrêté pour son rôle dans la mise en place dès 1987 d'un réseau international de trafic d'équipements nucléaires, destiné à assister, dans leur quête, des pays aspirants à la bombe à l'instar de la Corée du Nord, de l'Iran et de la Libye. Auparavant, en octobre 2003, l'interception d'un navire allemand, le *BBC China*, débouchant sur la découverte de nombreux matériels nucléaires permettant de construire des centrifugeuses destinées à enrichir de l'uranium, à destination de la Libye, a permis de dévoiler l'existence, l'ampleur et la portée de son entreprise. Cette dernière a illustré l'émergence de la prolifération secondaire qui a vu des États non membres des mécanismes de contrôle aux exportations, avoir accès et maîtriser des procédés sensibles de maîtrise du cycle du combustible (processus d'enrichissement de l'uranium par centrifugation), que les récentes évolutions techniques et industrielles, notamment dans le domaine de la métallurgie, ont rendu beaucoup moins lourds, donc beaucoup plus faciles à dissimuler que ceux déjà existants (enrichissement gazeux, retraitement du plutonium, etc.).

Une nouvelle ère de prolifération voyait le jour : des États en développement voyaient ouverte la voie vers un nouveau moyen de nucléarisation. Ils s'affranchissaient des procédés classiques d'approvisionnement auprès de ceux qui en étaient déjà dotés, pour s'approvisionner directement entre eux, par l'intermédiaire de réseaux de trafiquants. Le tout rendu favorable par la mondialisation des échanges, la libéralisation progressive du commerce international, l'interdépendance des systèmes financiers et l'échange électronique des informations.

Si cette affaire, bouleversante à tous points de vue, a révélé la faiblesse et l'incapacité des États à identifier et à mettre fin, pendant plus de seize ans, à un commerce clandestin de matières et de technologies nucléaires, elle est aussi venue tirer la sonnette d'alarme sur la nécessité et l'urgence de renforcer la lutte contre la prolifération et surtout de l'adapter aux nouveaux défis sécuritaires contemporains. Car, pour la première fois dans l'histoire, grâce à l'habileté d'un homme, toutes les étapes pour aboutir à la fabrication d'une arme nucléaire, la filière d'approvisionnement, les matières, l'expertise technique et les plans des têtes, ont échappé à leurs contrôles. Évidemment, il n'est pas question ici de traiter de toute « l'Affaire Khan ». L'objectif de cette étude est plutôt de réfléchir aux actions les plus importantes à mener pour prévenir l'émergence future d'entreprises similaires, d'autant plus que la justice pakistanaise, par un arrêt de la haute cour d'Islamabad, a rendu, le 6 février 2009, sa liberté à l'homme, suscitant ainsi de nombreuses inquiétudes à travers le monde.

Nous nous y consacrons dans la deuxième partie du travail. Pour ce faire, nous mettons d'abord l'accent sur le renforcement des mesures préventives qui passe entre autres, par l'application effective et universelle de la résolution 1540 du Conseil de sécurité et la réforme du régime des exportations nucléaires. Ensuite, nous mettons en lumière les apports et les limites de la contre-prolifération pour ensuite insister sur la nécessité de sauver le régime international de non-prolifération déjà agonisant. Dans la première partie, nous essayons de comprendre les activités nucléaires de A.Q. Khan. D'une part, nous présentons le parcours personnel de l'homme et faisons le point sur les différents transferts effectués avec ses clients. D'autre part, nous analysons l'organisation et le fonctionnement et questionnons la nature du réseau qu'il a mis en place.

I. COMPRENDRE LES ACTIVITÉS NUCLÉAIRES D'ABDUL QADEER KHAN

Ces activités doivent être replacées dans le cadre plus général du programme nucléaire pakistanais lancé en janvier 1972 par le Président Zulfikar Ali Bhutto, qui appréhendait l'anéantissement de son pays par l'Inde. Pour parvenir finalement à la fabrication de la bombe, le pays a dû se procurer ses différents équipements par des moyens illicites. Cette entreprise fut facilitée par un homme, Abdul Qadeer Khan, qui réussira plus tard à inverser le réseau, de l'importation vers l'exportation (1.1), construisant ainsi un véritable marché noir aux nombreux points de transit (1.2).

1.1 D'un réseau d'acquisition à un réseau d'exportation

Au milieu des années 1990, A. Q. Khan va progressivement détacher une partie du réseau d'approvisionnement pakistanais pour travailler à son profit en vendant une partie de la technologie du pays à certains États (1.1.1). Mais avant de décrypter ces différents marchés, réels ou supposés, il est intéressant de s'attarder un peu sur le parcours de l'homme (1.1.2).

1.1.1 De Bhopal à la bombe pakistanaise : qui est Abdul Qadeer Khan ?

Né en 1936 à Bhopal en Inde britannique, Abdul Qadeer Khan s'installe au Pakistan en 1952, mais le quitte en 1961, une bourse en poche, pour poursuivre ses études en Europe. Il étudie brièvement à la *Technische Universität*, à Berlin-Ouest, passe ensuite son Master en ingénierie métallurgique à la *Technische Hogeschool*, à Delft, aux Pays-Bas, en 1967, et obtient finalement son Doctorat en métallurgie à l'Université Catholique de Louvain en Belgique, en 1971¹.

De mai 1972 à décembre 1975, Khan travaille pour un laboratoire de recherche sur la Physique dynamique, le *Fysisch Dynamisch Onderzoekslaboratorium* (FDO), filiale du *Verenigde Machinefabrieken* (VMF) et sous-traitant majeur de la compagnie *Ultra-Centrifuge Nederland* (UCN), elle-même partenaire d'un des leaders mondiaux de l'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation, URENCO, basé à Anselmo aux Pays-Bas. En décembre 1975, après un voyage au Pakistan, il ne retournera plus travailler. Il restera au pays pour soutenir l'effort nucléaire national, à la demande de Zulfikar Ali Bhutto, alors premier ministre². Rappelons que le 18 mai 1974 l'Inde réalisait son premier essai nucléaire.

À son départ de la FDO où il avait accès à des dossiers ultraconfidentiels et à du matériel controversé, il emportera des plans volés de centrifugeuses et, plus important encore, une liste d'une centaine de sociétés qui fournissaient des composants nécessaires à leur fabrication³. Une aubaine pour le Pakistan qui se voyait fermer la route du plutonium pour la production d'armes nucléaires, alors pilotée par la Commission à l'énergie atomique (Pakistan Atomic Energy Commission - PAEC), notamment suite aux interdictions d'exportations vers le pays, après l'essai indien : la communauté internationale était alors inquiète d'un certain effet *spill over*⁴.

-
1. Sur sa biographie, voir notamment SUBLETTE, Carey, « Dr. Abdul Qadeer Khan », *Nuclear Weapons Archive*, 2 janvier 2002, à l'adresse <<http://nuclearweaponarchive.org/Pakistan/AQKhan.html>> [consultée le 4 mars 2010]; et CORERA, Gordon, *Shopping for bombs: nuclear proliferation, global security and the rise and fall of the A.Q. Khan network*, London, Oxford and University Press, 2006.
 2. Cependant, il faut remarquer que c'est Khan lui-même qui, déjà en 1974, avait écrit à Zulfikar Ali Bhutto pour offrir son expertise et ses services à son pays, comme il est souligné dans SUBLETTE, Carey, « Dr. Abdul Qadeer Khan », *op.cit.*
 3. CLARY, Christopher, « Dr. Khan's Nuclear WalMart », *Disarmament Diplomacy*, n° 76, mars/avril 2004.
 4. Après « l'explosion nucléaire pacifique » de l'Inde réalisée le 18 mai 1974 dans le site de *Pokhran*, la communauté internationale décida de tout faire pour qu'Islamabad ne suive pas l'exemple de New Dehli. Ainsi, le Canada refusa de fournir le combustible, l'eau lourde ou les pièces de rechange pour le fonctionnement continu de la centrale nucléaire de Karachi (KANUPP). Les États-Unis poussèrent l'Allemagne à arrêter la construction d'une usine de production d'eau lourde et la France, une usine de retraitement du plutonium dans le pays en 1978, en même temps qu'ils renforçèrent les contrôles sur la diffusion des technologies sensibles. C'est à cette époque que fut créé le Groupe des Fournisseurs nucléaires, initié par les États-Unis, avec l'URSS, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon et le Canada.

C'est sans compter que toutes ces mesures allaient renforcer la volonté pakistanaise de se doter de la bombe. Avec un nouveau contexte international qui rendait difficile, voire impossible, la mise en œuvre des plans initiaux de la PAEC (mettre en place l'usine nécessaire au retraitement du plutonium et négocier avec les pays fournisseurs de biens et technologies nécessaires à son fonctionnement), il fallait changer de stratégie : contourner les garde-fous internationaux.

De ce point de vue, l'approche de Khan, qui consistait à acquérir «des bouts et des morceaux» de matériel et de technologies d'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation provenant de petites entreprises occidentales et dont certains ne figuraient pas sur la liste des exportations soumises à restriction (*trigger list*), était particulièrement innovante. L'idée était donc de les assembler pour parvenir enfin à la maîtrise du cycle du combustible, le tout au Pakistan et par des Pakistanais : en somme, une production endogène ! Une véritable filière clandestine d'approvisionnement sera ainsi mise en place et les transactions seront facilitées par le fait que Khan connaissait toutes les entreprises opérant dans le secteur et que celles-ci voulaient faire des affaires⁵, avaient un carnet d'adresses étonnamment fourni⁶ et parlaient plusieurs langues. Dès lors, les événements vont s'enchaîner.

Le 31 juillet 1976 fut créé le laboratoire de recherche Engineering Research Laboratory (ERL) consacré à l'enrichissement de l'uranium et dirigé par Khan lui-même. Le 4 avril 1978, dans l'usine de Kahuta, il permettait au Pakistan d'enrichir pour la première fois de l'uranium. Le 1^{er} mai 1981, ERL fut rebaptisé Khan Research Laboratories (KRL). Les Laboratoires de Recherche Khan étaient ainsi nés. Le scientifique devait rendre compte de ses travaux directement au Président. Les compétences de Khan évoluaient (jusqu'à la fabrication d'un engin nucléaire), son expertise s'élargissait, (rappelons que Khan n'était que métallurgiste !) et évidemment, son autonomie devenait aussi de plus en plus grande⁷. Le 28 mai 1998, le Pakistan procède à six essais nucléaires dans le désert du Baloutchistan, faisant ainsi son entrée dans le très fermé club nucléaire. Mission accomplie pour Khan, devenu ainsi héros national et «père

5. BROAD, William J., SANGER, David E., et BONNER Raymond, «A Tale of Nuclear Proliferation: How Pakistani Built His Network», *New York Times*, 12 février 2004.

6. Khan disait que ce qu'il avait ramené de plus précieux des Pays-Bas était son carnet d'adresses. Il déclarera même plus tard : «Mon long séjour en Europe et ma grande connaissance de différents pays et de leurs entreprises de production furent des atouts». Cité dans CLARY, Christopher, «A.Q. Khan et les limites du régime de non-prolifération», *Forum du désarmement*, n° 4, 2004, p. 38.

7. À ses débuts, KRL aurait été en charge uniquement de l'enrichissement de l'hexafluorure d'uranium gazeux. Le reste du processus, de l'extraction minière à la gazéification jusqu'à la fabrication des armes, était sous le contrôle de la PAEC. Mais avec le temps, son rôle a évolué jusqu'à couvrir le développement des véhicules de livraison des engins nucléaires en même temps que son implication dans la fabrication et l'assemblage d'un engin nucléaire augmentait. Selon Khan, c'est le Président lui-même qui lui aurait demandé en 1982 de travailler «jusqu'au bout» sur la fabrication d'un engin nucléaire. Ce qui signifiait que KRL, en plus de l'enrichissement de l'uranium, devrait s'occuper de dessiner la bombe, de développer le mécanisme de détente, de convertir l'uranium enrichi en métal, de travailler sur l'essentiel de l'engin et de l'assembler.

de la bombe pakistanaise». Mais en fait, le véritable génie de l'homme aura été d'avoir réussi à convertir ce réseau d'importation en un réseau d'exportation, menant ainsi à la prolifération.

1.1.2 Le réseau Khan et ses clients, ou quand l'offre rencontre la demande: le point sur les différents transferts

L'Iran et la Corée du Nord furent les premiers clients du réseau Khan. Dans les deux cas, les transactions furent très différentes l'une de l'autre. Si aujourd'hui la coopération avec l'Iran apparaît comme le premier exemple concret d'une nucléarisation s'appuyant essentiellement sur une prolifération secondaire⁸, l'exemple nord-coréen montre qu'il s'agit plutôt d'un troc, « nucléaire » contre « balistique », fruit d'un partenariat stratégique entre Islamabad et Pyongyang, noué en 1993⁹, et non d'un trafic *stricto sensu*.

Ainsi, Téhéran aurait acheté entre 1987¹⁰ et 1999 voire 2000, au réseau Khan, des centrifugeuses, des plans et la technologie s'y rapportant. On suppose que certains éléments du matériel reçu entre 1994 et 1996 étaient identiques à ceux utilisés dans

-
8. La « prolifération secondaire » est celle dans laquelle des États en développement s'assistent mutuellement dans le cadre d'un marché international, par opposition à la « prolifération primaire » comprise comme la dissémination des matières et technologies nécessaires à un programme nucléaire militaire par des États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) et des entreprises privées au sein des États membres des groupes de fournisseurs nucléaires, en direction des États non dotés d'armes nucléaires (ENDAN). Voir à ce propos BRAUN, Chaim et CHYBA, Christopher F., « Proliferation Rings: News Challenges to the Nuclear Nonproliferation Regime », *International Security*, vol. 29, n° 2, automne 2004, p. 5-6.
 9. C'est probablement la visite de Benazir Bhutto à Pyongyang en décembre 1993 qui a scellé la coopération stratégique entre le Pakistan et la Corée du Nord. Si les motifs officiels de ce voyage évoquent des discussions sur « les relations économiques, notamment l'assistance nord-coréenne dans la construction d'un petit barrage hydroélectrique au Pakistan », il semble néanmoins que l'objet du déplacement était le transfert de missiles *Nodong* à Islamabad. Pour preuve, un an plus tôt, des officiels pakistanais visiteront déjà le Nord pour voir des prototypes de ces vecteurs et même assister à leurs essais en mai 1993. Voir PINKSTON, Daniel A., « When Did WMD Deals between Pyongyang and Islamabad Begin? », *Center for Nonproliferation Studies*, 21 octobre 2002.
 10. Cette année-là, trois autorités iraniennes, dont le Général de Brigade Mohammad Eslami, alors en charge du Centre de Recherche des Gardiens de la Révolution islamique, rencontrèrent des membres du réseau Khan à Dubaï: l'homme d'affaires sri lankais Mohamed Farouq, Buhary Syed Ali Tahir, et un ingénieur allemand fournisseur de Khan, Heinz Mebus. Au cours de leur entrevue une offre d'assistance nucléaire fut faite comprenant la livraison d'un échantillon de machine en pièces détachées (incluant les dessins, les descriptions et devis pour la production), des plans, devis et calculs pour une « usine complète », et les matériaux pour 2000 centrifugeuses. Le document d'une page présenté par les intermédiaires de Khan aux Iraniens évoquait aussi une offre de fourniture d'équipements auxiliaires d'aspiration et de commande électrique ainsi que des capacités de moulage et de reconversion de l'uranium. Mais il semble que Téhéran ait plutôt opté pour l'achat de centrifugeuses, de plans et de technologies au détriment des autres composants du « package » présenté par le réseau, lesquels le régime islamique aurait préféré acheter directement auprès d'entreprises européennes, russes et chinoises, à moindre coût, à en croire l'AIEA.

le programme d'enrichissement pakistanais¹¹ puisque l'Iran déclarera plus tard avoir eu des difficultés à mettre en place les cascades de centrifugeuses, en mettant en cause la « mauvaise qualité des composants¹² ». Ce à quoi répondront ses fournisseurs en 1997 en les remplaçant. À la même époque, Téhéran recevra du réseau des plans pour un modèle plus sophistiqué de centrifugeuses, les P-2, pendant que des rencontres entre les deux parties se multiplieront pour traiter des aspects techniques du programme. Il semblerait qu'il y ait eu, entre 1994 et 1999, treize rencontres officielles entre les Iraniens et les intermédiaires du réseau Khan¹³.

Pour ce qui est des échanges avec la Corée du Nord, ils commencèrent en 1997 et firent bénéficier à Pyongyang de la capacité d'enrichissement de l'uranium, de l'hexafluorure d'uranium nécessaire à la production d'uranium hautement enrichi, ainsi que des plans d'armes. La même année, les premières cargaisons de missiles *Nodong* nord-coréens arrivèrent à Islamabad¹⁴, ce qui confirme la thèse d'un troc¹⁵ entre les deux pays avec Khan comme intermédiaire, même si quelques éléments font croire que certaines des activités du scientifique pakistanais relevaient de l'initiative personnelle¹⁶. Mais à en croire ses déclarations, d'anciens responsables de l'armée pakistanaise – les Généraux Abdul Waheed (1994-1996) et Jehangir Karamat (1996-1998) – y compris Pervez Musharraf, étaient au courant des différents échanges avec Pyongyang¹⁷.

En octobre 1990, l'Irak fut également approché par le réseau Khan. Cependant, aucune suite ne fut donnée à son offre, Saddam Hussein craignant alors un piège

-
11. ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey, « Unraveling the A.Q. Khan and Future Proliferation Networks », *Washington Quarterly*, vol. 28, n° 2, 2005, p. 115.
 12. AIEA, « Implementation of the NPT Safeguards Agreement in the Islamic Republic of Iran », Report by the Director General to the Board of Governors, GOV/2003/75, 10 November 2003, p. 8.
 13. AIEA, *Ibid.*, GOV/2004/83, 29 November 2004, p. 8.
 14. En août 1992, Kim Yong-Nam, premier adjoint au ministre nord-coréen des affaires étrangères se rendait au Pakistan pour discuter de coopération balistique. En novembre 1995, un accord fut signé entre les deux parties pour « fournir au Pakistan des composants clés de programmes *Nodong* ou *Taepodong*, environ 12 à 25 missiles *Nodong* qui seront livrés au printemps 1996. Voir BERMUDEZ Jr. Joseph S., « A History of Ballistic Missile Development in the DPRK », Occasional Paper n° 2, *Center for Nonproliferation Studies*, November 1999, p. 21-24. Ces missiles *Nodong* servirent de modèle à la fabrication de missiles *Ghauri* pakistanais testés pour la première fois le 6 avril 1998 (*Ghauri-1*) et le 14 avril 1999 (*Ghauri-2*).
 15. Toutefois Benazir Bhutto a toujours récusé cette hypothèse, arguant que les missiles nord-coréens furent achetés et non échangés contre la technologie nucléaire pakistanaise.
 16. Khan se serait rendu plusieurs fois en Corée du Nord et aurait eu notamment le privilège de visiter les installations nucléaires de Pyongyang au cours de l'un de ses voyages en 1999. Voir POWEL, Bill et MCGIRK, Rim, « The Man Who Sold The Bomb », *Time Magazine*, 6 février 2005.
 17. LANCASTER, John et KHAN, Kamran, « Musharraf Named in Nuclear Probe », *Washington Post*, 3 février 2004.

américain¹⁸. Des contacts auraient été aussi pris avec la Syrie¹⁹, l'Arabie Saoudite²⁰ et l'Égypte. Les Émirats arabes unis auraient manifesté leur intérêt pour une assistance nucléaire²¹ tandis qu'on soupçonne la Turquie d'en avoir bénéficié²². Toutefois, aucun de ces marchés supposés ou réels n'a pu égaler le contrat Libyen conclu en 1997²³ – et dont les premières livraisons débiteront en 2000 – qui sera pour le réseau, le plus rémunérateur, mais aussi le dernier. En effet, l'aventure se terminera le 4 octobre 2003 avec l'arraisonnement du *BBC China* à bord duquel des cargaisons de composants nucléaires tracés depuis leur point d'origine en Malaisie furent découvertes. L'enquête qui a suivi permettra de démasquer tout le réseau du docteur Khan en menant au Pakistan et à l'individu.

Le 4 février 2004, l'homme apparut sur les écrans de télévision pakistanaïsi pour y confesser publiquement toutes ses activités tout en demandant la clémence du peuple et du Président²⁴. Le lendemain, c'est Pervez Musharraf lui-même qui prononça la sentence : « Notre héros national a commis des erreurs, c'est regrettable. Il les a reconnues. J'ai donc décidé de lui pardonner ». Un bien grand pardon puisque la seule sanction de Khan sera une assignation à résidence dans sa villa cossue d'Islamabad où il demeura jusqu'au 6 février 2009, lorsque, par une décision de justice de la haute cour de la même ville, il est « déclaré citoyen libre ». C'est ainsi que se termina l'histoire de celui qui se refuse d'avoir construit « une arme de destruction massive » mais plutôt « une arme de paix massive » qu'il a décidé de

-
18. Voir [mémo des services de renseignement irakiens adressé au PC-3], 6 octobre 1990, à l'adresse www.isis-online.org/publications/southasia/khan_memo_scan.pdf [consultée le 4 mars 2010]; et ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey « The A.Q. Khan Illicit Nuclear Trade Network and Implications for Nonproliferation Efforts », *Strategic Insights*, vol. V, n° 6, juillet 2006.
 19. KOCH, Andrew, « Khan case raises fears of further proliferation », *Jane's Intelligence Review*, septembre 2004, p. 46.
 20. Voir notamment HARRISON, Selig S., « U.S. must clamp down on Pakistan nuke dealing », *San José Mercury News*, 30 mai 2003, MacASKILL, Ewan et TRAYNOR, Ian « Saudis consider nuclear bomb », *The Guardian*, 18 septembre 2003 et SANDS, David R., « Israeli general says Saudis seek to buy Pakistani nukes », *Washington Times*, 23 octobre 2003.
 21. KAMPANI, Gaurav « Second Tier Proliferation: The Case of Pakistan and North Korea », *The Nonproliferation Review*, automne/hiver 2002, p. 114.
 22. KIBAROGLU, Mustafa « Turkey's Quest for Peaceful Nuclear Power », *The Nonproliferation Review*, printemps/été 1997, p. 35.
 23. Il comprenait la fourniture de 20 centrifugeuses de type P-1 préassemblées ainsi que des composants pour 200 de celles-ci et deux de type P-2 dont Tripoli en commandera plus tard 10 000, la construction d'un site de fabrication pour des composants de ces centrifugeuses (Project Machine Shop 1001), la fourniture de plans d'armes nucléaires identiques à ceux utilisés par la Chine dans les années 1960 et la livraison de 1,7 tonne d'hexafluorure d'uranium acheminée directement par une compagnie aérienne pakistanaïse. Voir SQUASSONI, Sharon A. et FEICKERT, Andrew, « Disarming Libya: Weapons of Mass Destruction », *CRS Report for Congress*, 22 avril 2004, p. 3-4.
 24. Le texte complet de l'allocution télévisée d'A.Q Khan peut-être consulté sur le site du journal britannique *The Guardian*, à cette adresse www.guardian.co.uk/pakistan/Story/0,2763,1141630,00.html [consultée le 4 mars 2010].

« partager » et non de « vendre » – selon les termes du document écrit de douze pages remis en guise de confession au Président- avec des pays en danger, à travers une structure bien huilée.

1.2 Structure du réseau Khan

Le réseau Khan n'est pas une structure de type pyramidale. C'est plutôt une organisation informelle, un ensemble de personnes et d'entreprises, éparpillées dans différentes régions du monde, et qui étaient, à un moment précis, sollicitées pour permettre la réalisation d'un projet déterminé et la conclusion d'une transaction donnée. Si les différentes enquêtes qui ont suivi son démantèlement ont permis d'élucider les différentes facettes de son organisation et de son fonctionnement (1.2.1), le débat sur sa véritable nature est loin d'être clos (1.2.2).

1.2.1 Organisation et fonctionnement

Une trentaine de compagnies et intermédiaires et une vingtaine de pays étaient impliqués dans les activités nucléaires d'A. Q. Khan. Le noyau dur du réseau était composé de personnes de confiance que le scientifique pakistanais avait côtoyées dans le cadre du programme nucléaire pakistanais au sein de KRL. Évidemment, c'était lui qui en était la pièce maîtresse. Dans son organisation figure en bonne place le Sri Lankais Buhary Seyed Abu Tahir (BSA Tahir), associé de longue date rencontré dans le cadre de la fourniture de moyens de climatisation au KRL et qui apparaît comme le bras droit du Chef²⁵. C'est probablement à ce titre qu'il coordonnait toutes les transactions générées par le réseau. Pour ce faire, il créait et utilisait des sociétés-écrans dans le seul objectif de faciliter le transit des biens vers les clients, et la gestion des divers intermédiaires et fournisseurs impliqués dans les trafics. Par conséquent, c'était lui qui les rémunérait²⁶. Mais aussi, étaient parfois associés de manière ponctuelle des « consultants extérieurs » avec pour rôle, soit d'établir ces fameuses sociétés-écrans, soit de fournir du matériel, soit encore de mener à bien une opération particulière à l'instar du Britannique Peter Griffin, pilote du Project Machine Shop 1001 et du Suisse Urs Tinner.

Par ailleurs, dans un environnement politique marqué par la corruption, il est évident que Khan a pu profiter des faiblesses du système et exploiter ses contacts au sein de l'administration pakistanaise pour pouvoir exporter, sans être inquiété, différents produits sensibles à ses clients, notamment les fameuses centrifugeuses

25. Press Release by Inspector General of Police, Malaysia, « In Relation to Investigation on the Alleged Production of Components for Libya's Uranium Enrichment Programme », 20 février 2004, à l'adresse www.iranwatch.org/government/Malaysia/malaysia-police-libyareport-022004.htm [consultée le 4 mars 2010].

26. SALAMA, Sammy et HANSELL, Lydia, « Companies Reported to Have Sold or Attempted to Sell Libya Gas Centrifuge Components », *Center for Nonproliferation Studies*, mars 2005, à l'adresse www.nti.org/e3_research/e3_60a.html [consultée le 4 mars 2010].

usagées utilisées dans le programme nucléaire pakistanais. De même, plusieurs sociétés ont joué un rôle capital dans le fonctionnement du réseau, que celles-ci aient été instrumentalisées²⁷ ou non, comme le remarque Bruno Gruselle²⁸ :

- Les sociétés-écrans installées pour l'essentiel à Dubaï. Ce sont des sociétés qui existent généralement depuis longtemps et qui, outre leurs activités commerciales ou industrielles, ont été utilisées occasionnellement par le réseau pour l'acquisition, auprès de fournisseurs ou d'intermédiaires, d'équipement en dissimulant le destinataire final des biens. C'est le cas de Gulf Technical Industries de Peter Griffin ou de SMB, un groupe qui exerce dans le domaine des technologies de l'information, fondé en 1980 par le père de BSA Tahir, et dont ce dernier a été le directeur dès 1985 ;
- Les intermédiaires dont les principaux sont basés en Europe, en Asie ou en Afrique. Ils avaient pour fonction d'acquérir des composants ou des machines-outils auprès de fournisseurs européens et d'assurer leur acheminement jusqu'aux sociétés-écrans susmentionnées ;
- Les sociétés fournisseuses volontaires ou non qui ont alimenté le réseau Khan en technologies et biens nécessaires pour répondre aux besoins de ses clients.

Puisque les activités du réseau étaient par nature illicites, il fallait brouiller toutes les pistes susceptibles de remonter la filière. Ainsi les livraisons devaient-elles se faire en prenant toutes les précautions nécessaires pour les camoufler :

- Soit directement depuis le Pakistan et par des moyens nationaux (à bord d'un navire battant pavillon pakistanais ou d'un appareil civil, voire militaire pakistanais) dans le cas de matériel provenant du stock pakistanais ;
- Soit indirectement depuis le Pakistan via Dubaï. C'est la situation dans laquelle le matériel est transbordé depuis un navire affrété au Pakistan vers un navire battant pavillon du destinataire final à Dubaï, ce qui permettra à ce dernier d'effectuer la livraison au client sans risque de l'exposer ou d'exposer le réseau ;
- Soit indirectement par l'intermédiaire d'un fournisseur via Dubaï et une fois le chargement à Dubaï, il était transbordé vers un navire battant pavillon de l'État client qui assurait la livraison finale.

27. On pense notamment à la société malaisienne *Scomi Precision Engineering* (SCOPE) qui produisait pour le réseau Khan des composants nécessaires à l'assemblage de centrifugeuses dont elle pensait qu'ils avaient pour destinataire final les Émirats arabes unis dans le cadre d'activités pétrolières, alors que ceux-ci étaient destinés à la Libye.

28. GRUSELLE, Bruno, « Réseaux et financement de la prolifération », *Fondation pour la Recherche stratégique*, 3 mars 2007, p. 13.

En matière financière, les fournisseurs extérieurs au réseau étaient rémunérés par virement bancaire (virement entre fournisseurs, intermédiaires ou sociétés écrans) alors que les transactions entre les clients et le réseau s'effectuaient directement en liquide, quitte à ce que BSA, une fois l'argent déposé sur des comptes bancaires, puisse les transférer par virement aux bénéficiaires finaux.

1.2.2 « Supermarché du nucléaire », entreprise privée (d'import-export) ou stratégie délibérée de l'État pakistanais ?

Quelle est la véritable nature du réseau Khan ? « Supermarché du nucléaire », entreprise privée (d'import-export) ou stratégie délibérée de l'État pakistanais ? Tout porte à croire que c'est un peu tout ça. De nombreux arguments sous-tendent la thèse de l'entreprise privée qui repose sur les motivations de Khan. On peut ainsi évoquer l'enrichissement personnel, comme le confirme l'enquête sur l'offre irakienne dont le coût est évalué à 5 millions de dollars auxquels il faut rajouter 10 % de commission sur tout le matériel acheté. Même chose dans le cas du marché iranien puisque BSA Tahir, le chargé des finances du réseau, aurait déclaré avoir été payé 3 millions de dollars en liquide, pour du matériel livré à Téhéran en 1994-1995, somme qu'il aurait livrée en dirhams des Émirats dans deux mallettes au domicile de Khan à Dubaï. Différentes enquêtes internationales révéleront aussi le transfert de millions de dollars de l'Iran vers des comptes étrangers de Khan et ses associés. Par ailleurs, le contrat libyen était aussi particulièrement juteux : entre 50 et 100 millions de dollars²⁹ !

Par motivation idéologique, Khan aurait aussi voulu défier l'Occident, car hostile à son contrôle des technologies nucléaires. Il fallait alors porter un coup à « l'apartheid nucléaire » qui existait dans le monde en équipant d'autres États musulmans, probablement dans un objectif panislamique. Finalement, tous ses clients n'étaient-ils pas des pays musulmans, à l'exception de la Corée du Nord, dont l'exemple confirme la thèse d'une politique de l'État pakistanais ? Tout comme d'ailleurs, dans une certaine mesure les cas iranien et libyen ?

Pour preuve, en novembre 1986 déjà, le Général Zia-ul-Haq, alors Président de la République, aurait en personne répondu favorablement à une demande iranienne de coopération nucléaire, même s'il avait voulu que celle-ci soit limitée³⁰. Pendant toute la période qu'ont duré les transactions avec Téhéran, de nombreuses personnalités, au plus haut sommet de l'État, seront aussi impliquées³¹. De même,

29. KOCH, Andrew, « Khanfessions of a proliferator », *Jane's Defense Weekly*, 3 mars 2004, p. 25.

30. « Iran Nuclear Chronology », *The Nuclear Threat Initiative*, à l'adresse www.nti.org/e_research/profiles/Iran/1825_1856.html [consultée le 4 mars 2010].

31. Ce qui fait qu'il est difficile de ne pas voir dans les transactions avec l'Iran, la main cachée, ou au moins la bénédiction de l'establishment politique et militaire pakistanais. En effet, de nombreux analystes semblent expliquer l'émergence du commerce nucléaire entre l'Iran et le réseau Khan par l'arrivée, en 1988, à la tête des armées, de Mirza Aslam Beg, qui y restera jusqu'en 1991. Ce dernier imaginait alors une alliance stratégique entre l'Iran, le Pakistan et l'Afghanistan (et probablement la Turquie) dans le but de défier l'Occident. C'est dans cette lignée que Beg dira

comment la livraison, par avion pakistanais, de presque deux tonnes d'hexafluorure d'uranium à Tripoli, a pu se faire sans que les autorités et, par ricochet, les services de renseignement (Inter Services Intelligence Agency – ISI) n'en aient été informés? D'autant plus que ce transfert record intervenait juste après la création en 1999, par Pervez Musharraf, de la nouvelle Division des Plans Stratégiques (SPD) dont l'objectif était de mieux surveiller l'important arsenal nucléaire du pays aussi bien à travers toutes sortes de procédures de sécurité que de contrôles relatifs aux achats et ventes de matières et de technologies nucléaires désormais soumis à l'approbation d'un comité présidé par le Président lui-même et le premier ministre³²? Difficile à imaginer. La version officielle qui veut que le commerce nucléaire dirigé par A. Q. Khan se soit effectué sans autorisation de l'État est donc pour le moins bancal même si Khan lui-même a tenu à dédouaner le gouvernement pakistanais au cours de sa confession télévisée du 4 février 2004 lorsqu'il avait affirmé: « aucune transaction de ce genre n'a été approuvée par le gouvernement ». Et d'ajouter: « j'assume la responsabilité de tous mes actes et réclame votre pardon³³ ». Ce qui à l'époque, n'a pas du tout semblé convaincre Leonard Weiss, ancien chef du personnel du Comité du Sénat américain sur les Affaires du gouvernement pour qui « le Pakistan a menti, volé, et fait son chemin avec duplicité pour devenir une puissance nucléaire. Maintenant il fait de même en tant que courtier nucléaire³⁴ ».

en 1990 à Henry Rowen, ancien Assistant du Secrétaire américain à la Défense pour les Affaires de Sécurité internationale que « si le Pakistan était coupé [de l'aide militaire américaine], il pourrait partager la technologie nucléaire avec l'Iran » (voir KELLEY, Matt, « Pakistan Threatened to Give Nukes to Iran », *Associate Press*, 27 février 2004, à l'adresse www.hvk.org/articles/0304/17.html [consultée le 14 mars 2010]. À en croire des preuves découvertes par des enquêteurs pakistanais en 1991, le Général Beg aurait été au courant des activités de Khan en direction de l'Iran, activités encouragées aussi par feu le Général Imtiaz Ali, ex-secrétaire militaire du gouvernement de Zulfikar Ali Bhutto, qui aurait fait pression sur Khan pour fournir Téhéran en matériel et en plans d'enrichissement. De même Ghulam Ishaq Khan, Président du Sénat pakistanais de 1985 à 1988 et Président de la république de 1988 à 1993, aurait eu un rôle important dans la coopération avec Téhéran (voir LANCASTER, John et KHAN, Kamran, « Musharraf Named in Nuclear Probe », *Washington Post*, 3 février 2004). De plus, la durée des transactions (plus de dix ans) mais aussi le fait que celles-ci aient continué après que certains officiels précités eurent quitté la scène politique, apparaissent comme des motifs de réserve quant à la thèse de l'initiative purement personnelle de Khan dans la coopération avec l'Iran.

32. Voir LAVOY, Peter R. et KHAN, Feroz Hassan, « Rogue or Responsible Nuclear Power? Making Sense of Pakistan's Nuclear Practices », *Strategic Insights*, vol. 3, n° 2, février 2004. En fait, la Libye aurait été un grand bienfaiteur du Pakistan. Il semblerait que Tripoli ait accepté de financer, dès ses débuts, le programme pakistanais, en retour d'une future coopération nucléaire. Une information qui apporte de l'eau au moulin de la thèse d'une possible implication de l'État pakistanais dans les différentes transactions. Voir TERRAIS, Bruno, « Pakistan's nuclear exports: was there a state strategy? », *Nonproliferation Education Center*, 12 août 2006, p. 10, à l'adresse www.npec-web.org/Frameset.asp?PageType=Single&PDFFile=Terrais-Pakistan&PDFFolder=Essays [consultée le 4 mars 2010].
33. Cité dans CLARY, Christopher, « A.Q. Khan et les limites du régime de non-prolifération », *op.cit.*, p. 37.
34. WEISS, Leonard, « Pakistan: It's déjà vu all over again », *The Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 60, n° 3, mai/juin 2004, p. 52.

Alors, s'agit-il enfin d'un « supermarché du nucléaire » pour reprendre l'expression chère à Mohamed ElBaradei ? Le débat persiste et nous n'avons pas l'intention de le trancher. Mais en tout cas, si c'en est un, alors il est à craindre que d'autres puissent en ouvrir de semblables, avec de nouveaux fournisseurs, ou ceux qui restent du réseau Khan, tant l'activité est lucrative et la demande potentiellement forte.

II. ÉVITER QUE LE SCÉNARIO NE SE REPRODUISE : QUELLES RÉPONSES ?

L'émergence d'autres réseaux de prolifération est un risque réel. Un personnage comme A. Q. Khan, avec son savoir et surtout ses nombreuses connaissances, même s'il n'en existe pas des milliers, pourrait tout aussi bien apparaître dans les prochaines années pour reconstituer un tel réseau. Le fait que la majorité des personnes impliquées dans son réseau ne furent pas punies³⁵ ainsi que la facilité d'acquisition des nombreuses technologies à double usage dans un monde désormais globalisé sans compter la possibilité de trouver rapidement des clients sont autant d'éléments qui font que la menace doit être prise au sérieux. Que faire donc pour que l'Affaire Khan ne se reproduise plus à l'avenir ? Le renforcement des mesures préventives est une solution indiscutable (A). Mais beaucoup plus discutables sont les actions militaires. D'où la nécessité d'une réorientation de la lutte anti-prolifération (B).

2.1 Renforcer les mesures préventives

Depuis avril 2004, la résolution 1540 du Conseil de sécurité (CS), destinée à prendre en compte les activités des réseaux illicites de prolifération, apparaît comme une des mesures préventives prises par la communauté internationale. Il est donc important que tous les États puissent l'appliquer (2.1.1). Tout comme il l'est de réformer le régime de contrôle des exportations dont certaines limites ont favorisé les activités du réseau Khan (2.1.2).

2.1.1 Appliquer effectivement et universellement la résolution 1540 du Conseil de sécurité

L'une des leçons les plus importantes à tirer de « l'Affaire Khan » est que les armes nucléaires ne sont plus le monopole des États et que des acteurs non étatiques pouvaient dorénavant y accéder. Ce qui ravive les inquiétudes sur le risque de les voir aboutir dans les mains les plus dangereuses : celle des terroristes³⁶. Car, si ces

35. KOCH, Andrew, *op. cit.*, p. 47.

36. S'il est aujourd'hui impossible de savoir si A.Q. Khan a eu des contacts avec une quelconque organisation terroriste, on sait en revanche qu'il s'est rendu en Afghanistan (voir ALBRIGHT, David et HUNDERSTEIN, Corey, « Unraveling the A.Q. Khan and future proliferation networks », *op.cit.*, p. 113) et qu'au cours de la dernière guerre consécutive aux attentats du 11 septembre 2001 dans le pays, les autorités américaines ont fait arrêter trois physiciens

derniers sont susceptibles de les acquérir, ils ne reculeront devant rien pour les utiliser. À la différence des États qui craignent la riposte possible à une attaque par suite de l'utilisation de ces armes, des groupes terroristes auraient moins de scrupules à s'en servir parce qu'ils n'ont pas d'attache géographique.

Une situation que la résolution 1540 du CS, adoptée à l'unanimité par ses membres le 28 avril 2004, vise à éviter en étendant les mécanismes de contrôle à ces acteurs³⁷. En effet, jamais auparavant, ceux-ci n'avaient été pris en compte dans les instruments internationaux relatifs à la non-prolifération. De plus, les prohibitions contenues dans le Traité de non-prolifération (TNP), dans la Convention

nucléaires pakistanais à la retraite (voir JAFFRELOT, Christophe, « Prolifération nucléaire : Les États-Unis face à la filière pakistano/nord-coréenne », *Esprit*, n° 3-4, mars/avril 2003, p. 280), parmi lesquels se trouve un certain Bashiruddin Mahmood: tous sont membres d'une organisation non gouvernementale islamiste, la *Umma Taamir-e-Nao*; ils auraient rencontré Oussama Ben Laden et collaboré avec son mouvement, Al Qaïda, probablement dans la perspective de la fabrication d'engins nucléaires (voir KAMPANI, Gaurav « Second Tier Prolifération: The Case of Pakistan and North Korea », *op.cit.*, p. 114. Cependant, dans un récent rapport, Mark Fitzpatrick, ancien assistant du Secrétaire d'État américain à la non-prolifération, préparé pour l'*International Institute for Strategic Studies* de Londres, soutient que le réseau Khan n'entretenait aucun lien, ni avec Al Qaïda, ni avec cette ONG). Ces faits ont contribué à nourrir la rumeur ayant circulé sur les tentatives d'acquisition par la nébuleuse de ces armes au cours de cette même année. Et pour cause, Oussama Ben Laden déclarait déjà le 11 janvier 1999: « Je ne considère pas comme un crime de chercher à acquérir des armes nucléaires, chimiques et biologiques ». Au contraire, cet effort représenterait pour lui un « *devoir religieux* » que ses combattants devraient accomplir (voir McCLOUD, Kimberly et OSBORNE, Matthew, « WMD Terrorism and Usama Bin Laden », *CNS Reports*, 20 novembre 2001, à l'adresse <<http://cns.miis.edu/reports/binladen.htm>> [consultée le 14 mars 2010].

37. La résolution 1540 trouve son origine dans une initiative américaine. Dans son discours prononcé le 23 septembre 2003 à l'Assemblée générale des Nations Unies, George W. Bush appelait l'Organisation à adopter une résolution visant à « criminaliser » la prolifération des ADM par des acteurs non étatiques et au profit de ces derniers (voir BUSH, George, *Address to the United Nations General Assembly*, New York, 23 septembre 2003, à cette adresse www.un.org/webcast/ga/58/statements/usaeng030923.htm) [consultée le 4 mars 2010]. En décembre 2003, les cinq membres permanents du CS commenceront des négociations sur un projet de résolution qu'ils soumettront le 24 mars 2004 aux dix autres membres élus pour adoption à l'unanimité le 28 avril 2004 (à cette époque, le CS comprenait en plus de ses cinq membres permanents [États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France et Chine], l'Algérie, l'Allemagne, l'Angola, le Bénin, le Brésil, le Chili, l'Espagne, le Pakistan, les Philippines, la Roumanie). Le texte qui se fonde essentiellement sur le chapitre VII de la Charte des Nations Unies [Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression] (faisant donc référence à son caractère autoritaire) et qui comporte un préambule divisé en seize alinéas et un dispositif articulé en douze paragraphes, cible en particulier deux menaces principales de prolifération : le terrorisme par des acteurs non étatiques et le trafic des armes NBC et de leurs vecteurs en général. Mais en fait, les activités terroristes ne sont en principe qu'un effet secondaire de la lutte contre la prolifération, qui est mise au premier rang de la résolution, comme il est noté dans SUR, Serge, « La résolution 1540 du conseil de sécurité : entre la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme et les acteurs non étatiques », *Revue Générale de Droit International Public*, Éditions Pedone, Paris, 2004, p. 855-882.

sur les armes biologiques (CIAB)³⁸, et dans la Convention sur les armes chimiques (CIAC)³⁹, sont dirigées contre les activités des États et non contre les activités des particuliers. Une lacune désormais comblée par le texte du 28 avril 2004 qui apparaît d'emblée comme un signal fort de l'évolution de l'*arms control*. Plus révolutionnaire est l'intervention du Conseil dans un domaine qui était précédemment l'apanage des négociations conventionnelles ou encore de l'Assemblée générale depuis sa première session extraordinaire de 1978 consacrée au désarmement. Ce qui fait dire à Jonathan Dean que la résolution pourrait servir de modèle à un engagement futur de plus en plus effectif du CS en faveur de la non-prolifération⁴⁰, même si cette incursion n'est pas au goût de tous les États, principalement ceux du Mouvement des non-alignés qui ont émis des réserves sur la légitimité du Conseil à légiférer⁴¹.

Partant du principe que la prolifération soit assez peu probable en l'absence d'un soutien ou d'une complicité de l'appareil étatique, voire d'une défaillance de ce dernier⁴², obligation est faite aux États de s'abstenir d'apporter une forme d'aide quelconque à ces acteurs dans leur quête d'armes nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) et de leurs vecteurs⁴³, à travers toute une série de mesures qu'il leur est exigé de prendre. Ces mesures aussi bien législatives qu'administratives visent d'une part, l'adoption et l'application de législations appropriées et d'autre part, la mise en place de dispositifs intérieurs de contrôle destinés à prévenir la prolifération des ces armes.

Dans cette perspective, ils devraient avoir tous soumis, le 28 octobre 2004, des rapports indiquant l'application de la résolution au Comité 1540 créé par cette même résolution et dont le mandat était à l'origine fixé à deux ans⁴⁴. Mais seulement 51 États

38. La CIAB fut signée le 10 avril 1972 et est entrée en vigueur le 26 mars 1975. Elle interdit la mise au point, la fabrication, le stockage et l'acquisition ou la conservation des agents microbiologiques.

39. La CIAC fut signée le 13 janvier 1993 et est entrée en vigueur le 29 avril 1997. Elle vise à interdire l'utilisation des armes chimiques, et non uniquement leur production. Pour plus d'informations, voir le site de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) à cette adresse www.opcw.org [consultée le 4 mars 2010].

40. DEAN, Jonathan, « Reviving the Non Proliferation Regime », *The Weapons of Mass Destruction Commission*, n° 4, juin 2004, p. 3.

41. Sur le sujet voir notamment TALMON, Stephan, « The Security Council as World Legislature », *American Journal of International Law*, vol. 99, 2005, p. 175-193.

42. La résolution 1540 reconnaît en effet les États comme seuls détenteurs légitimes d'armes NBC.

43. Selon les termes utilisés dans le premier paragraphe de la résolution, les États doivent « s'abstenir d'apporter une forme d'aide quelconque à des acteurs non étatiques qui tentent de mettre au point, de se procurer, de fabriquer, de posséder, de transporter, de transférer ou d'utiliser des armes nucléaires, chimiques ou biologiques et leurs vecteurs ».

44. À noter toutefois que « sachant que certains États peuvent avoir besoin d'aide pour appliquer les dispositions de la résolution 1540 (2004) sur leur territoire », le Comité a pour rôle d'inviter ceux qui sont en mesure de le faire, à coopérer avec ceux qui ne disposent pas « de l'infrastructure juridique et réglementaire, de l'expérience pratique ou des ressources nécessaires pour se conformer aux dispositions » de la résolution et qui auront expressément demandé cette aide. Il

avaient respecté ce délai. Deux fois de suite donc, le mandat dudit Comité a été prorogé de deux et trois années supplémentaires respectivement par les résolutions 1673 (2006) et 1873 (2008) avec pour objectif de tout faire pour parvenir à la mise en œuvre intégrale des obligations du texte par tous les États. Il faut le dire, un peu plus de cinq ans après son adoption, le bilan de son application est loin d'être reluisant. Le dernier rapport en date du Comité 1540 publié le 31 juillet 2008 fait état de 155 rapports nationaux et de 85 rapports d'informations additionnelles. Ce sont donc 37 États qui manquent toujours à l'appel. Et même parmi les États les plus « disciplinés », les taux d'application sont loin d'être impressionnants. Quatre membres du CS, tous des puissances nucléaires, affichent des taux en dessous de la moyenne : France (47,8 %), Royaume-Uni (35,9 %), Russie (28,4 %) et Chine (23,1 %). Seuls les États-Unis (77,2 %) sont au-dessus, suivis de l'Allemagne (70,9 %). Parmi tant d'autres pays à risque, les Émirats arabes unis, qui ont abrité des sociétés-écrans du réseau Khan, affichent un taux d'application nul⁴⁵.

On le voit bien, l'avenir de la résolution dépendra essentiellement de la manière dont les États entendront agir dans son cadre. Et son efficacité dépendra largement du soutien qu'ils lui apporteront. L'un des défis qu'elle devra relever pour les prochaines années est donc le rétablissement de la confiance envers ses obligations, aussi bien par les États convaincus que la lutte contre la prolifération des armes nucléaires passe par l'élimination complète de ces dernières, donc le désarmement général et complet⁴⁶, que ceux qui s'opposent encore à la capacité du CS de légiférer⁴⁷, de même que par ceux qui voient en la résolution une assise légale pour l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération ou qui ne jugent pas nécessaire de l'appliquer parce qu'ils ne disposent ni d'armes

s'agit vraisemblablement ici de ne pas porter à atteinte à la souveraineté des États car l'assistance, qui n'est pas celle du Conseil, demeure interétatique et repose sur une base pleinement volontaire, de façon à ne pas être assimilée à de l'ingérence.

45. Voir CRAIL, Peter, « Implementing UN Security Council Resolution 1540: A Risk-based Approach », *The Nonproliferation Review*, vol. 13, n° 2, juillet 2006, p. 355-398.
46. C'est notamment la position de Téhéran pour qui le moyen le plus efficace pour prévenir l'acquisition d'ADM par les acteurs non étatiques passe par leur élimination. Même chose pour la Malaisie dont on aurait pu attendre mieux, vue son implication dans l'affaire Khan. Plus surprenant encore est qu'elle ait indiqué dans son rapport national n'avoir besoin d'aucune assistance pour mettre en œuvre les dispositions de la résolution. Ceci, dans un pays où il n'existe que peu, voire pas de contrôle rigoureux des transferts de biens sensibles et où une société comme SCOPE a pu librement produire et exporter de tels biens, même si elle ne savait pas qu'ils étaient destinés à un programme nucléaire. L'argument est d'ailleurs partagé par de nombreux pays, notamment ceux du Mouvement des non-alignés. Le Brésil, par exemple, par la voix de son ambassadeur aux Nations Unies, Ronaldo Mota Sardenberg, pensait que tous les efforts pour rendre le monde plus sûr seraient voués à l'échec si la résolution se limitait uniquement à la non-prolifération sans que le processus du désarmement soit poursuivi. Une position qui permit d'ailleurs de rajouter au texte des dispositions relatives au désarmement qui ne figuraient pas auparavant dans le projet soumis aux dix membres non permanents du CS de l'époque. Voir TYSON, Rhiana, « Le point sur les difficultés passées, présentes et futures du régime du TNP », *Forum du Désarmement*, n° 4, 2004, p. 64.
47. Le Pakistan fait partie des États les plus critiques envers la résolution et pense tout simplement que le CS n'est pas l'organe idéal pour traiter de la question de la non-prolifération.

nucléaires, ni d'armes biologiques, ni d'armes chimiques sur leurs territoires. Ce dernier argument est particulièrement réfutable pour au moins deux raisons : d'une part, l'éventualité que lesdits territoires puissent être utilisés comme plateformes de commerces illégaux, et d'autre part, que ces pays puissent servir de base arrière pour les terroristes voulant y cacher des composants ou matières nucléaires. Tous ces éléments devraient pousser les États affichant une telle position à apporter leur soutien à la résolution. En prévenant l'émergence de zones ou régions dans lesquelles les proliférateurs potentiels peuvent penser pouvoir agir impunément, il est clair qu'ils auront de plus en plus de mal à se livrer à leurs activités illicites.

En tout état de cause, depuis l'adoption de ce texte, les efforts de lutte contre les réseaux de prolifération peuvent désormais s'appuyer sur un cadre formel qui fixe les mesures que tous les membres de l'ONU, sans exception aucune, doivent prendre en compte⁴⁸ :

- les mesures permettant de détecter, de dissuader, de prévenir et de combattre les activités illégales d'intermédiation pour les armes, leurs vecteurs et les éléments connexes comme le précise l'alinéa c) du paragraphe 3 ;
- les mesures de contrôle du transit, du transbordement et des utilisateurs finaux. C'est l'objet de l'alinéa d) du paragraphe 3 ;
- les mesures de contrôle des services et des fonds liés aux opérations d'exportation.

2.1.2 Réformer le régime de contrôle des exportations nucléaires

L'autre leçon importante à retenir de « l'Affaire Khan » est qu'elle a permis de mettre en évidence certaines lacunes du régime de contrôle des exportations⁴⁹ qu'il est désormais urgent de combler⁵⁰. En effet, dans cette entreprise, les composants nucléaires conçus dans un pays pouvaient être fabriqués dans un autre, expédiés par l'intermédiaire d'un troisième, et assemblés dans un quatrième pour être utilisés dans un cinquième, alors que la plupart de ces pays étaient membre de ces organismes.

48. SCHLUMBERGER, Guillaume et GRUSELLE, Bruno, « Pour une politique cohérente de lutte contre les réseaux de prolifération », *Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, 4 janvier 2007, p. 4.

49. Le régime de contrôle des exportations nucléaires est composé du Comité Zangger, du Groupe des Fournisseurs nucléaires et du Régime de Contrôle de la Technologie des Missiles.

50. Comme le notent David Albright et Corey Hinderstein, « l'échec de ces pays NSG [Groupe des fournisseurs nucléaires] à arrêter la fabrication illicite de composants de centrifugeuses est un des aspects les plus embarrassants de ce scandale ». (« *The failure of these NSG [Nuclear Suppliers Group] countries to stop the illicit manufacturing of centrifuge components is one of the most embarrassing aspects of this scandal* »). Voir ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey, « Unraveling the A. Q. Khan and Future Proliferation Networks », *op.cit.*, p. 120.

Lors de leur rencontre plénière de mai 2004 en Suisse⁵¹, les membres du Groupe des Fournisseurs nucléaires (GFN) ont tous convenu d'adopter la clause « attrape-tout » (*catch-all*) – déjà en vigueur dans plusieurs pays leur donnant l'autorité légale d'interdire l'exportation de biens qui pourraient être utilisés dans un programme nucléaire militaire même s'ils ne figurent pas sur les listes de contrôle établies – comme composante essentielle de leurs lois nationales de contrôle des exportations. La réunion a aussi été l'occasion pour le club de débattre de l'éventuelle extension de ses membres, mais les avis restent partagés sur la question.

Il est vrai qu'il n'est plus représentatif de la société internationale du fait que certains pays capables de produire des biens nucléaires en sont absents. Toutefois, le consensus ne semble pas être trouvé sur la question de son élargissement à d'autres membres, même si l'Estonie, la Lituanie, Malte et la Chine, suivies de la Croatie en 2005 y faisaient leur entrée⁵². Et pour cause, les États-Unis n'y voient aucun intérêt si les contrôles parmi les membres actuels ne sont pas mis en œuvre de manière efficace⁵³. L'argument est fondé quand on constate que l'Afrique du Sud et la Turquie – dont des sociétés ont approvisionné le réseau Khan en composants pour centrifugeuses – ont démontré leur incapacité à mettre en œuvre des mesures qu'ils ont eux-mêmes acceptées en rejoignant l'organisation. Cependant, il est essentiel d'y intégrer de nouveaux États⁵⁴, car les activités du réseau Khan ont montré notamment qu'un pays comme la Malaisie, qui n'est pas membre de cette structure, donc qui n'était pas considérée comme un fournisseur de matériel nucléaire, pouvait disposer d'infrastructures industrielles et technologiques capables de les fabriquer. Élargir le GFN pourrait ainsi permettre à d'autres pays se situant dans le même cas d'améliorer leurs systèmes de contrôle d'exportations en bénéficiant de l'expérience en la matière des États membres. Enfin, Wade Boese imagine même que la mise en œuvre de l'alinéa d) du paragraphe 4 de la résolution par chaque pays pourrait permettre de parvenir

51. «The NSG – Strengthening the Nuclear Non-proliferation Regime», NSG plenary meeting, Göteborg, Sweden, 27-28 mai 2004, à cette adresse <www.nuclearsuppliersgroup.org/Leng/PRESS/2005-06-oslo.pdf> [consultée le 14 mars 2010].

52. «The NSG – Strengthening the Nuclear Non-proliferation Regime», NSG plenary meeting, Oslo, Norway, 23-24 juin 2005, à cette adresse <www.nuclearsuppliersgroup.org/Leng/PRESS/2005-06-oslo.pdf> [consultée le 14 mars 2010].

53. ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey, «The A.Q. Khan Illicit Nuclear Trade Network and Implication for Nonproliferation Efforts», *op. cit.*, p. 8.

54. La globalisation du GFN doit nécessairement aussi passer par des efforts en vue d'y faire entrer Israël, l'Inde et le Pakistan qui devraient, dans leurs pays respectifs, mettre en œuvre des contrôles d'exportation plus stricts (comme il l'est souligné dans SRIVASTAVA, Anupam et GAHLAUT, Seema «Curbing Proliferation from Emerging Suppliers: Export Controls in India and Pakistan», *Arms Control Today*, vol. 33, n° 9, september 2003) même si la question de leur adhésion au TNP reste compliquée.

à une harmonisation et une universalisation des contrôles d'exportation si la liste des biens soumis à contrôle du texte correspond à la fin aux listes établies par le GFN⁵⁵.

Si l'élargissement du GFN est un impératif pour une politique d'exportations nucléaires plus rigoureuse, le processus de décision en son sein devrait passer de la règle du consensus à celle de la majorité comme l'avaient déjà fait remarquer Michael Beck et Seema Gahlaut pour qui, même si l'idéal de l'unanimité pourrait renforcer la légitimité du régime, il n'empêche pas qu'il puisse être utilisé par un État pour prendre en otage les décisions des autres membres⁵⁶. Cette idée a aussi été défendue par certains experts de la *Carnegie Endowment for International Peace* dans un rapport intitulé *Universal Compliance: A Strategy for Nuclear Security* qui retient, en outre, l'idée de sanctions vis-à-vis des États membres du régime qui ne respecteraient pas leurs obligations⁵⁷.

Par ailleurs, une meilleure coopération entre l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le GFN est primordiale. L'idée que l'adhésion aux protocoles additionnels⁵⁸ (PA) devienne une condition à l'approvisionnement des technologies nucléaires pour des usages civils et que les informations sur les contrôles des exportations, aussi bien les articles autorisés que ceux refusés, soient partagées avec l'Agence a d'ores et déjà été retenue⁵⁹. Il faut maintenant qu'elle soit réellement traduite dans les faits.

55. WADE, Boese, « Implication of UN Security Council Resolution 1540 », Presentation to the Institute of Nuclear Materials Management Panel Discussion, 15 mars 2005. Disponible à cette adresse www.armscontrol.org/events/20050315_1540 [consultée le 4 mars 2010].

56. BECK, Michael et GAHLAUT, Seema, « Creating a New Multilateral Export Control Regime », *Arms Control Today*, vol. 33, n° 4, avril 2003.

57. Voir PERKOVICH, George, MATHEWS, Jessica T., CIRINCIONE, Joseph, GOTTEMOELLER, Rose et WOLFSTHAL, Jon B., « Universal Compliance: A Strategy for Nuclear Security », *Carnegie Endowment for International Peace*, mars 2005, 226 pages.

58. Ce besoin d'universalité est d'autant plus important qu'avec le PA, les États soumettent des informations beaucoup plus variées et précises sur leurs activités liées au cycle du combustible nucléaire, mais aussi du fait que l'AIEA a la possibilité de les vérifier à travers un droit d'accès plus étendu et des inspections plus renforcées, contrairement aux inspections traditionnelles fondées sur l'Accord de garanties généralisées (*Comprehensive Safeguards Agreement*) et qui fonctionne selon une logique de comptabilité du matériel nucléaire, donc de confiance dans les déclarations effectuées par les États. Voir à ce propos, SCHMIDT, Fritz W., « Contrôle des exportations nucléaires : combler les lacunes », *Bulletin de l'AIEA*, vol. 46, n° 2, mars 2005. Le PA marquerait-il « le passage d'une logique strictement comptable, dans laquelle l'Agence se contente de vérifier l'exactitude des déclarations des ENDAN soumis aux garanties, à une logique inquisitoire dans laquelle elle enquête directement sur les activités nucléaires de ces États » ? C'est la thèse soutenue par BIAD, Abdelwahab, dans « La lutte contre le prolifération des armes de destruction massive à la croisée des chemins », *AFRI*, vol. 5, 2004, p. 765. Malheureusement, seulement la moitié de tous les membres du TNP ont jusqu'ici signé ce nouveau protocole.

59. Une nouvelle pratique qui permettra aux deux organisations de mieux lutter en aval contre les proliférateurs potentiels et en amont contre les réseaux illicites d'approvisionnement. Le Groupe l'a bien compris, le renforcement de ses relations avec l'AIEA est l'une des clefs pour traquer les réseaux nucléaires clandestins.

Selon le Directeur de l'AIEA, le système de contrôle des exportations nucléaires devrait être universel et reposer sur un traité, tout en préservant le droit inaliénable de tous les États faisant partie du TNP d'utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques⁶⁰. En effet, un tel traité international qui lierait les États, contrairement au système actuel qui repose sur des accords informels, pourrait être un excellent moyen de rendre plus difficiles les activités des réseaux. Et pour cause, sous son empire, les États seraient tenus de mettre en place et d'appliquer un ensemble de procédures et de lois qui criminaliseraient de telles activités à l'instar de celles proposées par la résolution 1540⁶¹. Contrairement à cette dernière, ce traité pourrait disposer d'une structure chargée de vérifier la confiance des États aussi bien que l'adéquation des instruments juridiques adoptés, aux menaces posées par les trafics illicites sur lesquels elle pourrait enquêter⁶². On le voit bien, avec ce nouvel accord, les États signataires pourraient véritablement réformer le système de contrôle des exportations mais aussi celui des importations, puisque l'organisme de vérification se verrait aussi chargé d'étudier l'exhaustivité et l'exactitude des déclarations de transaction d'un membre.

2.2 Ne pas se limiter qu'aux actions militaires

Les actions militaires sont devenues une option de lutte anti-prolifération face à l'insuffisance de la non-prolifération préventive. C'est dans cette optique que les États-Unis ont défini le concept de contre-prolifération fait de politiques coercitives qui reposent sur l'identification des entités, États ou réseaux, dangereux, et qui imposent des mesures de contrainte pour éliminer leur dangerosité, éventuellement par la force armée. Il s'agit pour eux d'agir en amont pour empêcher une prolifération de se produire. L'accent est mis sur l'action plutôt que la réaction (2.2.1). Cependant, les conséquences parfois dramatiques de leur mise en œuvre incitent à la prudence quant à leur efficacité. Dans ce cas, ne faudrait-il pas plutôt penser à organiser la lutte contre la prolifération de manière différente? Redéfinir par exemple nos concepts de sécurité afin de tendre vers un monde plus juste et plus sûr où l'importance politique des armes nucléaires serait réduite et surtout où les EDAN penseraient enfin à honorer leur engagement vis-à-vis de l'article VI du TNP? (2.2.2).

60. Il exprime ainsi le vœu que ce régime puisse inclure Israël, l'Inde et le Pakistan, autant que la Malaisie, qui ont des capacités d'exportations de biens nucléaires mais qui ne sont actuellement membres d'aucun système de contrôle des exportations. ELBARADEI, Mohamed, « Saving Ourselves from Self-Destruction », *New York Times*, 12 février 2004.

61. C'est notamment dans ce sens que Mohamed ElBaradei pense que les actes des particuliers et sociétés qui tentent d'aider d'autres dans des activités de prolifération nucléaire devraient faire l'objet de sanctions pénales. Voir ELBARADEI, Mohamed, « Préserver le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires », *Forum du désarmement*, n° 4, 2004, p. 6.

62. Mohamed ElBaradei voudrait que son organisation dispose de l'autorité légale nécessaire pour en assurer la mise en œuvre, et ceci, en raison de ses responsabilités envers le TNP. Voir ELBARADEI, Mohamed, *Remarks to the Council on Foreign Relations*, New York, 14 mai 2004.

2.2.1 La contre-prolifération américaine : une solution ?

Nouvelle alternative à la non-prolifération, la contre-prolifération, qui est le premier des trois piliers de la nouvelle stratégie américaine pour combattre les ADM⁶³, avant l'action dans le cadre des régimes existants et la défense contre les conséquences d'une éventuelle attaque, regroupe plusieurs actions parmi lesquelles les plus significatives sont les systèmes antibalistiques, l'interception des moyens de transport et les attaques contre les sites. Seules les deux dernières nous intéressent dans le cadre de cette étude.

L'Initiative de Sécurité contre la Prolifération de 2003 (*Proliferation Security Initiative* – PSI⁶⁴), « coalition fonctionnelle » dont l'objectif est d'arrêter ou d'intercepter l'acheminement par voies terrestres, maritimes et aériennes des cargaisons de composants d'ADM et de leurs vecteurs, à destination des pays proliférateurs ou des organisations terroristes, fait partie de cette nouvelle politique américaine. Concrètement, les États participants à la PSI, conscients que la prolifération représente une menace grave pour la paix et la sécurité internationales, s'engagent à prendre des mesures, à échanger leurs informations et à adapter leurs législations pour empêcher le transfert sous leur juridiction – c'est-à-dire sur leur territoire, dans leur espace aérien, leurs eaux territoriales, ou, en haute mer, sur des navires battant leur pavillon – d'ADM, de leurs vecteurs et de matières connexes⁶⁵, à destination et en provenance d'États et d'acteurs non étatiques qui suscitent des préoccupations

63. Voir BUSH, George, *National Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction*, Washington DC, décembre 2002.

64. La PSI a été initiée par George Bush dans son discours de Cracovie du 31 mai 2003 (voir BUSH, George, *Remarks by the President to the People of Poland, Krakow, Poland*, 31 mai 2003, à cette adresse <<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2003/05/20030531-3.html>> [consultée le 14 mars 2010]) et développée en marge du sommet du G8 à Evian en juin de la même année. Si les origines de l'initiative remontent aux années 1990 sous l'Administration Clinton, il faut savoir que c'est notamment l'échec de la saisie de 15 missiles de type « Scud » à destination d'Aden au Yémen, en décembre 2002, lorsque la National Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction était en train d'être promulguée, qui en a motivé la mise en place. Ses opérations se fondent sur une « Déclaration sur les principes d'interdiction » adoptée le 4 septembre 2003 à Paris par les onze pays fondateurs : il s'agit de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal et du Royaume-Uni. S'y associeront plus tard le Canada, la Norvège, Singapour et la Russie. Ces 15 pays forment le noyau dur (« core group ») de la PSI.

65. Les « matières connexes » peuvent être définies comme « les équipements et technologies couverts par les traités et arrangements multilatéraux pertinents susceptibles d'être utilisés aux fins de la conception, de la mise au point, de la fabrication ou de l'utilisation d'armes nucléaires chimiques, biologiques et de leurs vecteurs ».

en matière de prolifération⁶⁶. Une de ses réussites serait, selon Washington, l'arraisonnement du *BBC China*. Ce qui pousse à croire qu'elle peut être un moyen efficace pour lutter contre les activités nucléaires clandestines. Et c'est tant mieux ! Mais certaines de ses faiblesses, qu'on ne peut s'empêcher de relever, pourraient compromettre son efficacité.

En effet, parce qu'elle constitue davantage un ensemble d'activités, et non une organisation disposant d'un siège, d'un secrétariat et d'un budget annuel indépendant (chaque participant finançant en effet ses efforts dans le cadre de ses opérations), la PSI pourrait ainsi souffrir des changements de politiques des gouvernements y participant d'autant que ses opérations reposent uniquement sur des décisions nationales⁶⁷, donc discrétionnaires, et sur des accords bilatéraux⁶⁸. Il est donc important, pour les années à venir, de penser à formaliser le fonctionnement de l'Initiative, ce qui ne serait finalement qu'un processus d'évolution normal comme ce qu'ont connu tous les régimes qui ont débuté de manière informelle. Mais aussi, sa vulnérabilité réside dans les renseignements que lui fournissent les États et dont elle est largement tributaire. Dans l'affaire du *BBC China*, il faut noter que des cargaisons de composants nucléaires d'une entreprise turque, *ETI Elektronik*, ont pu continuer tranquillement leur route vers la Lybie alors que c'est seulement celles de l'entreprise malaisienne, SCOPE, qui furent interceptées. Une situation qui montre combien l'efficacité des missions de l'Initiative dépend de renseignements valides et complets.

Les autres limites de la PSI concernent aussi le nombre de ses participants et les inquiétudes que soulève la légalité de ses opérations. La participation asiatique, tout comme celle de l'Amérique latine et des Caraïbes, est par exemple très faible (voir carte). Un élargissement aussi bien quantitatif que qualitatif qui inclurait certains pays de la région, en raison notamment de leur situation sur les routes de la prolifération, est donc primordial. Il est assez facile d'imaginer que les futurs trafics éviteront

66. Même si la PSI en elle-même n'établit aucune liste noire de ces « *state of proliferation concern* », John Bolton, dans son discours à Tokyo en octobre 2004, a clairement indiqué que la Corée du Nord, l'Iran et la Syrie y figuraient. BOLTON, John R., Under Secretary for Arms Control and International Security, *Stopping the Spread of Weapons of Mass Destruction in the Asian-Pacific Region: The Role of the Proliferation Security Initiative*, Speech, Tokyo American Center, Tokyo, 27 octobre 2004, à cette adresse www.nuclearfiles.org/menu/key-issues/nuclear-weapons/issues/governance/psi/2004-10-27_psi-and-spread-of-wmd.htm [consultée le 14 mars 2010].

67. Le principe fondamental de la PSI repose sur le consentement donné à un autre État pour intervenir. Son efficacité est avant tout tributaire d'un mécanisme d'autorisation et de coopération entre États.

68. Concernant ces dernières, sept ont, jusqu'ici, été signés entre les États-Unis et des États de pavillons de complaisance : le Libéria (février 2004), le Panama (mai 2004), les Îles Marshall (août 2004), la Croatie (juin 2005), Chypre (juillet 2005), le Belize (août 2005) et Malte (mars 2007). L'objectif étant que chaque partie puisse désormais demander à l'autre de confirmer la nationalité d'un navire suspect visé par une inspection et, si nécessaire, de procéder à son arraisonnement en haute mer, à sa fouille, voire à sa détention. Mais ce chiffre reste dérisoire face aux 32 pavillons (chiffres de 2005) de complaisance répertoriés par la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF).

soigneusement de pénétrer dans la juridiction des États participants ou associés. Il est toutefois important de faire remarquer que l'Initiative rassemble aujourd'hui tout de même un peu plus de 90 pays⁶⁹. Il est tout aussi important de rappeler la participation reposant formellement sur l'adoption de la *Déclaration sur les principes d'interception* : le simple fait pour un pays d'y avoir souscrit ne l'engage en rien.

La question de la légalité est toujours remise en question par Pékin, tout comme d'autres, ce qui les justifie de ne pas y adhérer⁷⁰. En réalité, l'Initiative a connu un début de codification avec la résolution 1540, qui certes ne la mentionne pas, mais dont elle est « un objet caché » puisque cette dernière a pour objectif déguisé de l'universaliser et de la faire avaliser par des États qui n'en sont pas partenaires pour des raisons de légitimité et de légalité comme la Chine, l'Indonésie et la Malaisie. Mais tout comme la résolution, son avenir dépendra essentiellement de la manière dont les États entendront agir dans son cadre. Par exemple, il est possible d'étendre l'autorité légale de l'Initiative à l'interdiction des navires au-delà des eaux territoriales des pays y participant, notamment par le biais de la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime. Ce faisant, un bâtiment suspecté de transporter des chargements illégaux pourrait faire l'objet d'interception une fois qu'il est enregistré dans l'un des États membres de la convention et qui a approuvé une telle opération. Mais encore faudrait-il qu'au moins 12 États ratifient le texte. Ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Vient alors l'interrogation principale : depuis son lancement, la PSI a-t-elle réussi d'autres missions ? Difficile de le dire car aucun bilan officiel n'existe. Mais pour Washington, la raison est simple : il s'agit de garder les interceptions secrètes afin de préserver l'intégrité des enquêtes. Un manque de transparence qui renforce les doutes sur son efficacité⁷¹. Comme seul exemple probant de réussite de la PSI, on se contentera d'accepter celui de l'interception du BBC China, le 4 octobre 2003, et qui a conduit au démantèlement du réseau Khan. Finalement, le plus important à retenir n'est-il pas que les actions de la PSI peuvent contribuer pour beaucoup dans la lutte contre les approvisionnements illicites de matières et technologies nucléaires ?

69. En date du 28 mai 2009, 94 États participaient à l'Initiative.

70. « *We support PSI's objective of fighting terrorism, further restricting and preventing the proliferation of weapons of mass destruction... but at the same time, we have reservations about taking relevant PSI actions that are possibly outside international law* » disait la porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Zhang Qiyue, qui refusait de participer à une opération de la PSI dans les eaux japonaises en 2004. Voir « China Open to Discussions on Arms Control Initiative », *Agence France-Presse*, 4 novembre 2004.

71. Sur le bilan de la PSI, voir notamment LEWIS, Irving, « La Prolifération Security Initiative comme moyen de lutte contre les réseaux clandestins de prolifération : bilan de quatre ans d'interception des chargements illicites d'ADM, perspectives pour les prochaines années », *Les Cahiers de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe*, n° 89-90, 2^e semestre 2007, p. 60-67.



***Carte mondiale des États participant (en gris) ou non (en blanc)
à l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération***

Qu'en est-il du recours à la force armée dans ces pays considérés comme voyous, qui recherchent des armes de destruction massive, les possèdent et envisagent de les utiliser contre l'Amérique ou ses alliés⁷²? La situation actuelle en Irak, où l'opération *Iraqi Freedom* fut la première démonstration d'une telle action, ouvertement menée au nom de la non-prolifération⁷³, qui plus est, à titre préemptif voire préventif, est plus éloquente que toute autre forme de discours. Nous ne nous attarderons donc pas sur le sujet qui a été largement traité dans d'autres publications. Mais face à la levée de boucliers qu'elle a provoquée partout dans le monde, tout porte à croire que

72. Dans la politique de contre-prolifération américaine, l'intervention militaire dans un pays y a pour objet principal un changement de régime. L'argument est simple: certains régimes, parce qu'ils sont déterminés à acquérir des capacités nucléaires militaires et parce qu'il est impossible de négocier avec eux, doivent être changés (voir MONTGOMERY, Alexander H., « Ringing in Proliferation: How to Dismantle an Atomic Bomb Network? », *International Security*, vol. 30, n° 2, automne 2005, p. 155). L'idée de proliférer relevant de la politique intérieure d'un État, si on influe sur celle-ci, on pourrait éviter la nucléarisation. Un tel changement de régime pourrait aussi bénéficier de la lutte contre les réseaux de prolifération. Car ces pays, parce qu'ils ne peuvent accéder aux biens et technologies nucléaires de manière légale, ont recours au marché noir. En réduisant ainsi le nombre de pays qui possèdent des armes de destruction massive, on pourrait tarir une source de technologie et de matériel, ce qui pourrait porter un coup aux activités des réseaux.

73. Quelques jours avant l'invasion de l'Irak, dans une conférence de presse organisée à la Maison-Blanche, le Président américain, George Bush était alors on ne peut plus, clair: dans le cas d'une intervention armée en Irak, son principal objectif serait le désarmement: « *I want Saddam to disarm!* » disait-il. Et pour désarmer il faudrait changer de régime (voir BUSH, George, *President George Bush Discusses Iraq in National Press Conference*, 6 mars 2003, à cette adresse <<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2003/03/20030306-8.html>> [consultée le 14 mars 2010].

Washington ou ses alliés pourraient dorénavant opter pour des « frappes chirurgicales » contre les objectifs nucléaires des autres « États parias », comme ce fut le cas, en 1981, lors du raid aérien d'Israël contre le réacteur nucléaire irakien « Osiriak » de Tammouz près de Bagdad. La limite d'une telle opération : au lieu de régler le problème, elle ne fait que le repousser. Dans le cas irakien, on sait que les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Si l'attaque a permis de retarder le programme visé, elle a en outre emmené Saddam Hussein à enterrer ses installations nucléaires, et ceci immédiatement à la suite du bombardement du 7 juin. Et c'est probablement à ce défi, celui des installations souterraines, que les États-Unis ou Israël devraient faire face si une telle action était menée contre l'Iran. D'ailleurs, on peut imaginer qu'une destruction « chirurgicale » ne ferait qu'aggraver le problème iranien. Dans l'éventualité d'une attaque extérieure illégale et illégitime exaltant la fierté nationale, toute la population se rangerait derrière son gouvernement de telle sorte que « l'arme nucléaire deviendrait un projet national auquel chaque Iranien adhérerait⁷⁴ ». On voit bien alors les effets contre-productifs d'une telle politique pour laquelle l'Administration Obama ne devrait en aucun cas opter⁷⁵.

2.2.2 De la nécessité de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes de la prolifération nucléaire. Sauver le régime international de non-prolifération : la solution ?

L'évolution des technologies dans le contexte de la mondialisation des échanges rendra les activités des réseaux de fourniture de matériel nucléaires et, par ricochet, la prolifération de moins en moins difficile à l'avenir. Les mesures préventives de contrôle des exportations ainsi que celles plus coercitives d'utilisation de la force armée dans une logique d'anticipation de la menace nucléaire ne peuvent certainement pas toujours régler le problème. Si on est conscient que, tant qu'il existera une demande de prolifération, des réseaux clandestins de fournisseurs essayeront de la satisfaire par tous les moyens, alors il est impossible d'imaginer de véritables réponses au phénomène tout en ignorant les raisons qui poussent un État vers la nucléarisation. C'est autour de cette considération que devra, dans une certaine mesure, s'organiser la lutte contre la prolifération.

Si la plupart de ces raisons sont d'ordre sécuritaire, alors il est important d'atténuer les dilemmes de sécurité des proliférateurs potentiels⁷⁶. Œuvrer à l'avènement d'un nouveau système de sécurité collective qui permette de construire un monde plus sûr qui ne soit plus basé sur les armes nucléaires, donc de la dissuasion,

74. LASSERRE, Isabelle, « Combattre la prolifération » (Entretien avec Mohamed ElBaradei), *Politique internationale*, n° 111, printemps 2006, p. 156.

75. Sur le sujet, voir LEWIS, Irving, « L'intervention militaire permet-elle réellement de mettre fin à la nucléarisation d'un pays? », *Multipol*, juillet 2007, disponible à cette adresse www.multipol.org [consultée le 4 mars 2010].

76. En effet, de nombreux pays ont la tentation de développer des capacités nucléaires parce qu'ils y voient le seul moyen efficace de se prémunir contre d'éventuelles attaques ennemies.

comme le souhaite tant Mohamed El Baradei, est peut-être la solution⁷⁷. Dans une telle perspective, il faudrait alors s'attaquer aux « problèmes de l'instabilité et de l'insécurité régionale » ainsi qu'aux « situations conflictuelles qui sont à la base de nombreux programmes d'armements », de telle sorte que les pays candidats à la prolifération ne ressentent plus le besoin de posséder ces armes. Une tâche loin d'être facile quand on sait que les puissances nucléaires condamnent le fléau de la prolifération et défendent en même temps les avantages de leur propre force de dissuasion nationale.

Ce qui est évidemment de nature à encourager la prolifération, comme le note Lloyd Axworthy, ancien ministre canadien des affaires étrangères : « ...nous devons donc nous regarder comme les autres nous voient, de façon à ne pas envoyer des messages contraires à nos intentions [et] de crainte de fournir aux proliférateurs des arguments pour justifier leurs propres programmes nucléaires⁷⁸ ». Une autre manière de rappeler aux EDAN de ne pas oublier leurs obligations envers l'article VI du TNP, car leur possession d'armes nucléaires est une situation temporaire et non permanente. Il est dorénavant important de relégitimer le lien historique entre la non-prolifération et le désarmement. Le TNP est un instrument de désarmement et de non-prolifération nucléaires, le second objectif étant une condition du premier et vice versa. Les deux sont intimement liés et les dissocier n'avancera pas la lutte contre la prolifération. Au contraire ! La crise de la prolifération continuera et accentuera l'érosion du régime de non-prolifération tout entier, entraînant sa mort.

Pour éviter une telle catastrophe, il est important de sauver le TNP. Plusieurs idées peuvent y contribuer parmi lesquelles l'universalisation du TNP⁷⁹ et le durcissement de ses conditions de retrait⁸⁰, la ratification du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires, censé bannir tout essai nucléaire dans quelque environnement que ce soit, quel que soit la puissance de l'explosion, pour des usages

77. Les « armes nucléaires ne disparaîtront pas tant que le vide ne sera pas comblé par un cadre fiable de sécurité ». Voir ELBARADEI, Mohamed, « Une course que nous pouvons gagner : le monde peut – et doit – construire un cadre de sécurité plus solide », *Bulletin de l'AIEA*, vol. 46, n° 2, mars 2005, p. 34

78. Cité dans RAUF, Tariq « Vers le désarmement nucléaire », *Forum du désarmement*, n° 1, 2000, p. 49.

79. Si le processus de désarmement doit concerner les cinq puissances nucléaires qui ont signé le TNP, il est essentiel d'y intégrer également Israël, l'Inde et le Pakistan, en parvenant à les inclure dans le Traité. Car leur refus d'assumer toute obligation de non-prolifération et de désarmement s'explique par le fait qu'ils ne sont pas membres du TNP. Or, une telle situation peut être, à long terme, à l'origine d'une multiplication d'États nucléaires qui voudraient suivre leur exemple – quitte à se défaire de leurs engagements vis-à-vis du Traité – pour développer des capacités nucléaires.

80. En effet, l'article X du TNP laisse clairement la possibilité à tout ENDAN de s'en retirer, si en raison de changements du contexte stratégique, il décide qu'il est de son intérêt de développer des armes nucléaires, avec pour seule condition procédurale de transmettre une notification motivée de cette décision à toutes les autres parties ainsi qu'au Conseil de sécurité et de respecter un préavis de 3 mois. La Corée du Nord a été, jusqu'à présent, le seul pays à l'avoir actionné en se retirant en janvier 2003.

civils ou militaires, ouvert à signature depuis le 24 septembre 1996 et qui attend toujours les 11 ratifications nécessaires à son entrée en vigueur⁸¹, la généralisation des zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN)⁸². Le document final de la conférence d'examen du TNP de 2000 en témoigne. En effet, ces zones « améliorent la paix et la sécurité globale et régionale, renforcent le régime de non-prolifération et contribuent à la réalisation des objectifs du désarmement nucléaire », ainsi que la nécessité d'un encadrement international du processus de maîtrise du « cycle du combustible » sur lequel le TNP reste muet⁸³, sans oublier l'adoption d'un traité international vérifiable interdisant la production des matières fissiles⁸⁴ sans lesquelles aucune arme ne pourrait être fabriquée.

La conférence d'examen du TNP de 2010 offre une opportunité à saisir : il faut soumettre des recommandations de fond pour empêcher l'effondrement définitif de ce cadre normatif, déjà agonisant, qui permet encore de contenir la quarantaine de pays disposant de l'infrastructure industrielle et scientifique qui leur permettrait de fabriquer des armes nucléaires dans des délais relativement courts, si les contraintes

81. Le Sénat américain a été la première et seule législature, jusqu'à ce jour, à avoir rejeté la ratification du traité le 13 octobre 1999. Israël l'a signé le 25 septembre 1996 mais ne l'a pas encore ratifié. Quant à l'Inde et le Pakistan, ils ne l'ont ni signé, ni ratifié.

82. Dans son article VII, le TNP autorise les États à conclure des « traités régionaux de façon à assurer l'absence totale d'armes nucléaires sur leurs territoires respectifs », disposition renforcée par la Décision 2 adoptée lors de la conférence d'examen de 1995 qui approuve la négociation de nouveaux traités de ce genre. Si aujourd'hui plus de 100 pays sur quatre continents sont impliqués dans des ZEAN – ce qui non seulement réduit considérablement les territoires potentiels de déploiement des armes nucléaires puisque la possession, les essais, le transport et l'entreposage de celles-ci, y sont prohibés – l'objectif doit être de couvrir toute la planète. D'autres ZEAN doivent être envisagés dans les régions à risque encore non couvertes à l'instar de l'Asie du Sud, l'Asie du Nord-est et surtout le Moyen-Orient. Il existe aujourd'hui cinq ZEAN créés par cinq traités : le Traité de l'Antarctique (1959) pour l'Antarctique, le Traité de Tlatelolco (1967) pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Traité de Rarotonga (1985) pour le Pacifique Sud, le Traité de Bangkok (1995) pour l'Asie du Sud-est, le Traité de Pelindaba (1996) pour l'Afrique et, le dernier en date, le Traité créant une ZEAN en Asie centrale regroupant le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan, signé le 8 septembre 2006.

83. Or, le lit de la prolifération nucléaire continuera d'être entretenu, si rien n'est fait, par son article IV reconnaissant le « *droit inaliénable de toutes les Parties au Traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques* » prévoit « *un échange aussi large que possible d'équipement, de matières et de renseignements scientifiques et technologiques* » en vue de ses utilisations. De facto, ce droit permet à un pays de se doter de l'ensemble de la chaîne nucléaire qui peut lui permettre de devenir, s'il le souhaite, une puissance militaire quasi en quelques mois, en violant bien sûr ses engagements. Car ce sont les mêmes technologies et équipements qui permettent de passer des applications pacifiques du nucléaire à ses applications militaires. L'idée d'une « multilatéralisation » du « cycle du combustible nucléaire » qui permettrait de placer les installations nucléaires, existantes ou à venir, sous un contrôle plutôt multilatéral que national, déjà envisagée dans les années 1970-1980, et revisitée par ElBaradei en 2003, est peut-être une solution intéressante.

84. Il s'agit en l'occurrence du *Fissile Material Cut-off Treaty* (FMCT) dont la négociation avait été demandée depuis 1992 par l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies et encouragée dans la troisième des « 13 étapes vers le désarmement nucléaire » du document final de la conférence d'examen du TNP de 2000.

qu'il impose cessaient de s'appliquer, après l'échec de celle de 2005, lors de laquelle les questions procédurales avaient éclipsé les véritables problèmes qui sont à la base de sa crise actuelle. Les États sauront-ils la saisir ? La question mérite d'être posée. Il est toutefois préférable qu'ils agissent vite et efficacement. Pour ce faire, ils se doivent d'envoyer un message clair à tous les États qui tentent de se lancer dans une aventure nucléaire militaire. Car si l'un deux y parvient, ce sera la fin du TNP en particulier et du régime de non-prolifération en général. Si le TNP devait mourir, il est clair que le désarmement nucléaire complet deviendrait quasiment impossible puisqu'il cesserait de constituer une obligation juridique. S'ensuivrait alors une cascade de prolifération dont l'issue serait incertaine. Par exemple, si le scénario d'un Iran nucléaire se réalisait, alors que ce pays a contracté des obligations en adhérant au TNP, il ne doit pas être écarté que des pays comme l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Turquie, le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Afrique du Sud, le Brésil ou l'Argentine lui emboîteraient le pas. La porte des trafics et échanges illégaux de toutes sortes serait alors grande ouverte.

CONCLUSION

L'objectif de cette étude était de réfléchir, après le démantèlement du réseau Khan, à la prévention de futures entreprises illicites de trafic de composants et de matières nucléaires pouvant amener des États candidats à acquérir la bombe mais aussi des terroristes, à parvenir à leurs fins. Pour ce faire, il fallait d'abord retracer les activités nucléaires du scientifique pakistanais pour montrer à quel point le réseau clandestin de prolifération qu'il a mis en place, entre 1987 et 2003, était une entreprise sophistiquée. L'objectif étant de tirer la sonnette d'alarme sur la réalité de la menace. Ensuite, nous nous sommes focalisés sur l'analyse des réponses à apporter. Il en existe certainement plusieurs. Nous avons cependant privilégié celles qui, de notre point de vue, semblaient les plus significatives.

Parmi celles-ci, la mise en œuvre effective et universelle des obligations de la résolution 1540 qui, depuis 2004, prend dorénavant en compte les activités des acteurs non étatiques et des groupes privés dans la lutte contre la prolifération alors que ceux-ci avaient longtemps été ignorés par les autres instruments du domaine, apparaît incontournable. Comme le marché noir mis en place par A. Q. Khan avait bénéficié des failles du régime actuel de contrôle des exportations nucléaires, il allait de soi qu'une mesure efficace destinée à prévenir l'émergence d'entreprises similaires était son renforcement. Dans ce cadre, une meilleure coopération entre le Groupe des fournisseurs nucléaires et l'Agence internationale de l'énergie atomique est nécessaire pour assurer un traitement efficient des informations sur les exportations de biens à double usage. La contribution des actions militaires n'a pas été occultée. Si l'Initiative de Sécurité contre la Prolifération (PSI), surtout formalisée, peut s'avérer un outil assez redoutable contre les activités des réseaux, l'option de l'intervention militaire, avec pour objectif le changement des régimes

et les « frappes chirurgicales » sur des cibles nucléaires, ne nous semble pas être un moyen efficace pour empêcher l'émergence future de nouveaux marchés de trafics nucléaires, même si l'idée derrière ce type d'action – tarir une source de technologie et de matériel en réduisant le nombre de pays qui tentent de se procurer des armes nucléaires et qui, ne pouvant le faire légalement se tournent vers un marché noir – peut paraître de prime abord très séduisante.

Par ailleurs, convaincus qu'en matière de prolifération secondaire, comme dans tous les marchés, l'offre répond toujours à la demande, que l'anéantissement d'un nœud central d'un réseau de prolifération ne permettra pas toujours son démantèlement total, et qu'il est plus que jamais impérieux d'inscrire la lutte contre les potentiels nouveaux réseaux clandestins de fournisseurs nucléaires dans un cadre global et multilatéral, nous avons préconisé le renforcement du régime international de non-prolifération pour le rendre plus efficace et insisté sur un ensemble de mécanismes qui peuvent permettre de le sauver afin de mettre fin à son érosion, commencée depuis quelques années. Évidemment, ceci dépendra encore et toujours de la cohérence entre ses membres et de la convergence de leurs attentes et attitudes envers les règles et les normes qu'ils ont volontairement établies. Mais aussi tout dépendra également du degré de pragmatisme dont ils feront preuve dans ce processus. Même si nous avons insisté sur le lien nécessaire entre non-prolifération nucléaire et désarmement général et complet, il serait très utopique d'envisager dans un avenir très proche un monde sans armes nucléaires. Les États qui continueront d'invoquer à chaque fois le slogan d'un désarmement complet comme condition pour participer à d'autres mesures destinées à prévenir la prolifération horizontale seront certainement ceux qui feront le plus de mal au régime et à la lutte contre l'émergence de futures entreprises de trafics illicites de matières et technologies nucléaires.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- AIEA, « Implementation of the NPT Safeguards Agreement in the Islamic Republic of Iran », *Report by the Director General to the Board of Governors, GOV/2003/75*, 10 novembre 2003.
- AIEA, « Implementation of the NPT Safeguards Agreement of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya », *Report by the Director General to the Board of Governors, GOV/2004/12*, 20 février 2004.
- AIEA, « Implementation of the NPT Safeguards Agreement of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya », *Report by the Director General to the Board of Governors, GOV/2004/33*, 28 mai 2004.
- AIEA, « Implementation of the NPT Safeguards Agreement in the Islamic Republic of Iran », *Report by the Director General to the Board of Governors, GOV/2004/83*, 29 novembre 2004.
- AIEA, « Multilateral Approaches to the Nuclear Fuel Cycle », *Expert Group Report submitted to the Director General*, 22 février 2005.
- AIEA, « Implementation of the NPT Safeguards Agreement in the Islamic Republic of Iran », *Report by the Director General to the Board of Governors, GOV/2005/67*, 2 septembre, 2005.
- ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey « The A.Q. Khan Illicit Nuclear Trade Network and Implications for Nonproliferation Efforts », *Strategic Insights*, vol. V, n° 6, juillet 2006.
- ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey, « Documents Indicate A.Q. Khan Offered Nuclear Weapon Designs to Iraq in 1990: Did He Approach Other Countries? », *Institute for Science and International Security*, 4 février 2004.
- ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey, « Libya's Gas Centrifuge Procurement: Much Remains Undiscovered », *Institute for Science and International Security*, 1^{er} mars 2004.
- ALBRIGHT, David et HINDERSTEIN, Corey, « Unraveling the A.Q. Khan and Future Proliferation Networks », *Washington Quarterly*, vol. 28, n° 2, 2005.
- ALBRIGHT, David, « Iraq's Programs to Make Highly Enriched Uranium and Plutonium for Nuclear Weapons Prior to the Gulf War », *Institute for Science and International Security*, octobre 2002.
- ALBRIGHT, David, « North Korea's Current and Future Plutonium and Nuclear Weapon Stocks », *Institute for Science and International Security*, 15 janvier 2003.

- ALBRIGHT, David, «The centrifuge connection», *The Bulletin of the Atomic Scientists*, mars/avril 2004, vol. 60, n° 2 p. 61-66.
- BARAK, Eitan, «Le moment est-il venu pour Israël de réévaluer l'idée d'une adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires?», *Forum du Désarmement*, n° 1, 2006.
- BAUMGART, Claudin et MULLER, Harald, «A Nuclear Weapons-Free Zone in the Middle East: A Pie in the Sky», *The Washington Quarterly*, vol. 28, n° 1, hiver 2004-2005, p. 45-58.
- BECK, Michael et GAHLAUT, Seema, «Creating a New Multilateral Export Control Regime», *Arms Control Today*, vol. 33, n° 4, avril 2003.
- BERMUDEZ, Jr. Joseph S., «A History of Ballistic Missile Development in the DPRK», Occasional Paper n° 2, *Center for Nonproliferation Studies*, novembre 1999.
- BESTON, Richard, «Six Arab states join rush to go nuclear», *The Times*, 4 novembre 2006.
- BIAD, Abdelwahab, «La lutte contre le prolifération des armes de destruction massive à la croisée des chemins», *AFRI*, vol. 5, 2004, p. 755-781.
- BOLTON, John R., Under Secretary for Arms Control and International Security, *Stopping the Spread of Weapons of Mass Destruction in the Asian-Pacific Region: The Role of the Proliferation Security Initiative*, Speech, Tokyo American Center, Tokyo, 27 octobre 2004, http://www.nuclearfiles.org/menu/key-issues/nuclear-weapons/issues/governance/psil/2004-10-27_psi-and-spread-of-wmd.htm.
- BOLTON, John R., Under Secretary for Arms Control and International Security, *Arms Control and Nonproliferation Issues*, press conference at the U.S. Embassy Information Resource Center Seoul, South Korea, 21 juillet 2004.
- BOLTON, John R., Under Secretary for Arms Control and International Security, *Beyond the Axis of Evil: Additional Threats from Weapons of Mass Destruction*, Remarks to Heritage Foundation, Washington, D.C., 6 mai 2002.
- BONNER, Raymond et SMITH, Craig S., «Pakistani Said to Have Given Libya Uranium», *New York Times*, 21 février 2004.
- BRAUN, Chaim et CHYBA, Christopher F., «Proliferation Rings: News Challenges to the Nuclear Nonproliferation Regime», *International Security*, vol. 29, n°2, 2004, p. 5-49.
- BROAD, William J., SANGER, David E., et Raymond BONNER, «A Tale of Nuclear Proliferation: How Pakistani Built His Network», *New York Times*, 12 février 2004.

- BUSH, George W., *National Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction*, Washington DC, décembre 2002.
- BUSH, George W., *The National Security Strategy of the United States of America*, Washington DC, mars 2006.
- BUSH, George W., *The National Security Strategy of the United States of America*, Washington DC, septembre 2002.
- BUSH, George, *Address to the United Nations General Assembly*, New York, 23 septembre 2003, www.un.org/webcast/ga/58/statements/usaeng030923.htm.
- BUSH, George, *President George Bush Discusses Iraq in National Press Conference*, 6 mars 2003, <<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2003/03/20030306-8.html>>.
- BUSH, George, *Remarks by the President to the People of Poland*, Krakow, Poland, 31 mai 2003, <<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2003/05/20030531-3.html>>.
- CLARY, Christopher, «Dr. Khan's Nuclear WalMart», *Disarmament Diplomacy*, n° 76, mars/avril 2004.
- CLARY, Christopher, «A.Q. Khan et les limites du régime de non-prolifération», *Forum du désarmement*, n° 4, 2004, p. 35-46.
- CORERA, Gordon, *Shopping for bombs: nuclear proliferation, global security and the rise and fall of the A.Q. Khan network*, London, Oxford and University Press, 2006.
- CRAIL, Peter, «Implementing UN Security Council Resolution 1540: A Risk-based Approach», *The Nonproliferation Review*, vol. 13, n° 2, juillet 2006, p. 355-398.
- DAHAN, Paul, «La PSI, poste avancé de la lutte contre la prolifération: de la diplomatie de réaction à la diplomatie d'anticipation», *AFRI*, vol. VI, 2005, p. 436-449.
- DATAN, Merav «Security Council Resolution 1540: WMD and Non-state Trafficking», *Disarmament Diplomacy*, n° 79, avril 2005.
- DEAN Jonathan, «Reviving the Non Proliferation Regime», *The Weapons of Mass Destruction Commission*, n° 4, juin 2004.
- EL BARADEI, Mohamed, «Préserver le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires», *Forum du Désarmement*, n° 4, 2004, p. 3-8.
- EL BARADEI, Mohamed, «Saving Ourselves from Self-Destruction», *New York Times*, 12 février 2004.

- EL BARADEI, Mohamed, « Une course que nous pouvons gagner : le monde peut – et doit – construire un cadre de sécurité plus solide », *Bulletin de l'AIEA*, vol. 46, n° 2, mars 2005.
- EL BARADEI, Mohamed, *In Search of Security: Finding An Alternative To Nuclear Deterrence*, Stanford University, Center for International Security and Cooperation, California, USA, 4 novembre 2004.
- EL BARADEI, Mohamed, *Remarks to the Council on Foreign Relations*, New York, 14 mai 2004.
- EL BARADEI, Mohamed, *Statement to the Fifty-Ninth Regular Session of the UN General Assembly*, 1^{er} novembre 2004.
- EL BARADEI, Mohamed, *Statement to the Forty-Seventh Regular Session of the IAEA General Conference*, 15 septembre 2003.
- FITZPATRICK, Mark, Testimony before the U.S. Senate, Governmental Affairs Subcommittee on Financial Management, the Budget, and International Security, *Hearing on International Smuggling Networks: Weapons of Mass Destruction Counter proliferation Initiatives*, Washington, D.C., 23 juin 2004.
- FTZPATRICK, Marc, « Iran and North Korea : The Proliferation Nexus », *Survival*, vol. 48, n° 1, printemps 2006, p. 61-80.
- GRUSELLE, Bruno, « Réseaux et financement de la prolifération », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, mars 2007.
- HARRISON, Selig S., « U.S. must clamp down on Pakistan nuke dealing », *San José Mercury News*, 30 mai 2003.
- HECKER, Siegfried et LIOU, William, « Dangerous Dealings: North Korea's Nuclear Capabilities and the Threat of Export to Iran », *Arms Control Today*, vol. 37, n° 2, mars 2007.
- IQBAL, Anwar, « Khan nuclear network was beyond state control », *Dawn*, 9 mai 2007.
- JAFFRELOT, Christophe, « Prolifération nucléaire : Les États-Unis face à la filière pakistano/nord-coréenne », *Esprit*, n° 3-4, mars/avril 2003, p. 280-283.
- KAMPANI, Gaurav « Second Tier Proliferation : The Case of Pakistan and North Korea », *The Nonproliferation Review*, automne/hiver 2002, p. 107-116.
- KELLEY, Matt, « Pakistan Threatened to Give Nukes to Iran », *Associate Press*, 27 février 2004, www.hvk.org/articles/0304/17.html.
- KESSLER, Glenn et LINZER, Dafna, « Nuclear Evidence Could Point to Pakistan », *Washington Post*, 3 février 2005.

- KHAN, Kamran, SLEVIN, Peter et John LANCASTER, «At least 7 Nations tied to Pakistani Nuclear Ring», *Washington Post*, 8 février 2004.
- KIBAROGLU, Mustafa «Turkey's Quest for Peaceful Nuclear Power», *The Nonproliferation Review*, printemps/été 1997, p. 33-34.
- KOCH, Andrew, «Khan case raises fears of further proliferation», *Jane's Intelligence Review*, septembre 2004.
- KOCH, Andrew, «Khanfessions of a proliferator», *Jane's Defense Weekly*, 3 mars 2004.
- LANCASTER John et KHAN, Kamran, «Musharraf Named in Nuclear Probe», *Washington Post*, 3 février 2004.
- LASSERRE, Isabelle, «Combattre la prolifération» (Entretien avec Mohamed ElBaradeï), *Politique internationale*, n° 111, printemps 2006, p. 151-160.
- LAUFER, Michael, «A.Q. Khan Nuclear Chronology», Proliferation Brief, *Carnegie Endowment for International Peace*, vol. 8, n° 8, septembre 2005.
- LAVOY, Peter R. et KHAN, Feroz Hassan, «Rogue or Responsible Nuclear Power? Making Sense of Pakistan's Nuclear Practices», *Strategic Insights*, vol. 3, n° 2, février 2004.
- LEWIS, Irving, «L'intervention militaire permet-elle réellement de mettre fin à la nucléarisation d'un pays?», *Multipol*, juillet 2007, www.multipol.org.
- LEWIS, Irving, «La Proliferation Security Initiative comme moyen de lutte contre les réseaux clandestins de prolifération : bilan de quatre ans d'interception des chargements illicites d'ADM, perspectives pour les prochaines années», *Les Cahiers de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe*, n° 89-90, 2^e semestre 2007, p. 60-67.
- LINZER, Dafna «Iran Was Offered Nuclear Parts», *Washington Post*, 27 février, 2005.
- LINZER, Dafna, «Iran Is Judged 10 Years from Nuclear Bomb», *Washington Post*, 2 août 2005.
- MacASKILL Ewan et TRAYNOR Ian «Saudis consider nuclear bomb», *The Guardian*, 18 septembre 2003.
- McCLOUD Kimberly et OSBORNE Matthew, «WMD Terrorism and Usama Bin Laden», *CNS Reports*, 20 novembre 2001, <<http://cns.miis.edu/reports/binladen.htm>>.
- MILLAR, Alistair Millar et MAERLI, Morten Bremer, «Nuclear Non-Proliferation and United Nations Security Council Resolution 1540», *NUPI Policy Briefs on the Implementation of the Treaty of the Non-Proliferation of Nuclear Weapons*, Norwegian Institute of International Affairs, avril 2005.

- MONTGOMERY, Alexander H., « Ringing in Proliferation : How to Dismantle an Atomic Bomb Network? », *International Security*, vol. 30, n° 2, automne 2005, p. 153-187.
- MULLER, Harald, « A Treaty in Troubles Waters: Reflections on the failed NPT Review Conference », *The International Spectator*, n° 3, 2005, p. 33-34.
- OLBERG, Lars, « Implementing Resolution 1540: What The National Reports Indicate », *Disarmament Diplomacy*, n° 82, printemps 2006.
- PARISH, Scott et DUPREEZ, Jean, « Nuclear-Weapon-Free Zones: Still a Useful Disarmament and Nonproliferation Tool? », *Weapons of Mass Destruction Commission*, 2004.
- PERKOVICH, George, MATHEWS, Jessica T., CIRINCIONE, Joseph, GOTTEMOELLER, Rose et Jon B. WOLFSTHAL, « Universal Compliance: A Strategy for Nuclear Security », *Carnegie Endowment for International Peace*, mars 2005.
- PINKSTON, Daniel A., « When Did WMD Deals between Pyongyang and Islamabad Begin? », *Center for Nonproliferation Studies*, 21 octobre 2002, <<http://cns.miis.edu/pubs/week/pdf/nkpaki2.pdf>>.
- POWEL, Bill et McGIRK, Rim, « The Man Who Sold The Bomb », *Time Magazine*, 6 février 2005.
- PRENAT, Raphaël, « Relations Internationales et Régimes Multilatéraux de Contrôle des Technologies Sensibles », *AFRI*, vol. 1, 2000, p. 618-632.
- RAUF, Tariq « Vers le désarmement nucléaire », *Forum du Désarmement*, n° 1, 2000, p. 47-60.
- REBECCA, Weiner, « Proliferation Security Initiative to Stem Flow of WMD Material », *Center for Nonproliferation Studies*, 16 juillet 2003.
- RENNIE, David, « Rumsfeld Calls for Regime Change in North Korea », *Daily Telegraph*, 22 avril 2003.
- SALAMA, Sammy et HANSELL, Lydia, « Companies Reported to Have Sold or Attempted to Sell Libya Gas Centrifuge Components », *Center for Nonproliferation Studies*, mars 2005, www.nti.org/e_research/e3_60a.html.
- SALAMA, Sammy et RUSTER, Karen, « A Preemptive Attack on Iran's Nuclear Facilities: Possible Consequences », *Center for Nonproliferation Studies*, 12 août 2004.
- SANDS, David R., « Israeli general says Saudis seek to buy Pakistani nukes », *Washington Times*, 23 octobre 2003.
- SANGER, David E. et BROAD William J. « Tests Said to Tie Deal on Uranium to North Korea » *New York Times*, 2 février 2005.

- SANGER, David E., « Pakistani Says He Saw North Korean Nuclear Devices », *New York Times*, 13 avril 2004.
- SCHLUMBERGER, Guillaume et GRUSELLE, Bruno, « Pour une politique cohérente de lutte contre les réseaux de prolifération », *Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, 4 janvier 2007.
- SCHLUMBERGER, Guillaume et GRUSELLE, Bruno « Réseaux de prolifération : entre sopranos et supermarché? », *Notes de la Fondation pour la Recherche Stratégique*, 31 juillet 2006.
- SCHMIDT, Fritz W., « Contrôle des exportations nucléaires : combler les lacunes », *Bulletin de l'AIEA*, vol. 46, n° 2, mars 2005, p. 31-33.
- SCHULMAN, Mark R., « The Proliferation Security Initiative as a New Paradigm for Peace and Security » *Strategic Studies Institute*, avril 2006.
- SINGH, Jaswant, « Against nuclear apartheid », *Foreign Affairs*, septembre/octobre 1998, p. 41-42.
- SMITH, Craig S., « Roots of Pakistan Atomic Scandal Traced to Europe », *New York Times*, 19 février 2004.
- SQUASSONI, Sharon A. et FEICKERT, Andrew, « Disarming Libya : Weapons of Mass Destruction », *CRS Report for Congress*, 22 avril 2004.
- SQUASSONI, Sharon A., « Weapons of Mass Destruction : Trade Between North Korea and Pakistan », *CRS Report for Congress*, 11 mars 2004.
- SRIVASTAVA, Anupam et GAHLAUT, Seema « Curbing Proliferation from Emerging Suppliers: Export Controls in India and Pakistan », *Arms Control Today*, vol. 33, n° 9, septembre 2003.
- SRIVASTAVA, Anupam et GAHLAUT, Seema « Curbing Proliferation from Emerging Suppliers: Export Controls in India and Pakistan », *Arms Control Today*, vol. 33, n° 9, septembre 2003.
- SUBLETTE, Carey, « Dr. Abdul Qadeer Khan », *Nuclear Weapons Archive*, 2 janvier 2002, <<http://nuclearweaponarchive.org/Pakistan/AQKhan.html>>.
- SUBLETTE, Carey, « Pakistan's Nuclear Weapons Program: The Beginning », *Nuclear Weapons Archive*, 2 janvier 2002, <<http://nuclearweaponarchive.org/Pakistan/PakOrigin.html>>.
- SUR, Serge, « La résolution 1540 du conseil de sécurité : entre la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme et les acteurs non étatiques », *Revue Générale de Droit International Public*, Éditions Pedone, Paris, 2004, p. 855-882.

- TALMON, Stephan, «The Security Council as World Legislature», *American Journal of International Law*, vol. 99, 2005, p. 175-193.
- TERTRAIS, Bruno, «Pakistan's nuclear exports: was there a state strategy?», *Nonproliferation Education Center*, 12 août 2006.
- TYSON, Rhiana, «Le point sur les difficultés passées, présentes et futures du régime du TNP», *Forum du Désarmement*, n° 4, 2004, p. 61-72.
- UMEBAYASHI, Hiromichi, «A Northeast Asia Nuclear Weapon-Free Zone», *Peace Depot et Pacific Campaign for Disarmament and Security*, avril 2004.
- WADE, Boese, «Implication of UN Security Council Resolution 1540», Presentation to the Institute of Nuclear Materials Management Panel Discussion, 15 mars 2005, www.armscontrol.org/events/20050315_1540.
- WEISS, Leonard, «Pakistan: It's déjà vu all over again», *The Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 60, n° 3, mai/juin 2004, p. 52-59.
- WINNER, Andrew C., «The Proliferation Security Initiative: The New Face of Interdiction», *The Washington Quarterly*, vol. 28, n° 2, printemps 2005, p. 129-144.

DÉJÀ PARU DANS CETTE COLLECTION :

“FOREIGN POLICY IS NOT WHAT I CAME HERE TO DO”

Dissecting Clinton’s Foreign Policy-Making: A First Cut

Charles-Philippe David — Novembre 2004 — *Occasional paper 1*

FOREIGN POLICY-MAKING IN THE CLINTON ADMINISTRATION:

Reassessing Bosnia and the “Turning Point” of 1995

Sébastien Barthe & Charles-Philippe David — Novembre 2004

— *Occasional paper 2*

A COLD WAR-LIKE CONSENSUS? TOWARD A THEORETICAL

EXPLANATION OF U.S. CONGRESSIONAL

Executive Relations Concerning National Security Policy After 9/11

Frédéric Gagnon — Novembre 2004 — *Occasional paper 3*

(RE)WRITING THE “NATIONAL SECURITY STATE”

How and Why Realists (Re)Built the(ir) Cold War

David Grondin — Novembre 2004 — *Occasional paper 4*

ARE WE HEADED FOR A “CYBER-9/11?”

The American Failure in Cyberstrategy

Benoît Gagnon — Novembre 2004 — *Occasional paper 5*

ABUSING HISTORY

A Critical Analysis of Mainstream International Relations Theory Misconduct

Anne-Marie D’Aoust — Novembre 2004 — *Occasional paper 6*

LE REMODELAGE DU MOYEN-ORIENT

De l’Irak à la Syrie

Sami Aoun — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 7

UNIPOLARITÉ ET EXCEPTIONNALISME

Comment l’unilatéralisme de la politique étrangère américaine s’inscrit dans la durée

Julien Turreille — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 8

L’IDÉOLOGIE NÉO-CONSERVATRICE

et la politique étrangère américaine sous George W. Bush

Jean-Frédéric Légaré-Tremblay — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 9

LA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER

Un nouveau paradigme ou une boîte à outils

Éric Marclay — Octobre 2005 — Étude Raoul-Dandurand 10

LE MOYEN-ORIENT SOUS OCCUPATION

De la résistance nationale à la récupération politique du jihad

Graciela L. Marclay — Mars 2006 — Étude Raoul-Dandurand 11

L'ONU ET LE RECOURS À LA FORCE

ou le mariage de la carpe et du lapin

Thierry Tardy — Octobre 2006 — Étude Raoul-Dandurand 12

LA VIOLENCE IRAKIENNE APRÈS LA FIN DES OPÉRATIONS CONVENTIONNELLES DE 2003

Buts, fonctionnement et perspectives de l'insurrection en Irak

Nicolas Martin-Lalande — Février 2007 — Étude Raoul-Dandurand 13

LA REDÉFINITION DE LA RELATION STRATÉGIQUE ÉTATS-UNIS/INDE

Barthélémy Courmont — Septembre 2007 — Étude Raoul-Dandurand 14

GEOPOLITICS IN A POST-COLD WAR CONTEXT: FROM GEO-STRATEGIC TO GEO-ECONOMIC CONSIDERATIONS?

Jean-François Gagné — Octobre 2007 — *Occasional paper 15*

AU NORD DE L'HÉGÉMON

L'impact des élections américaines de 2008 sur le Québec

Frédéric Gagnon et Karine Prémont — Septembre 2008 — Note de recherche

LE NUCLÉAIRE CIVIL DANS LES STRATÉGIES DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

AU MAGHREB ET AU PROCHE-ORIENT

Brahim Saidy — Avril 2009 — Étude Raoul-Dandurand 16

BLOCAGES À LA FRONTIÈRE?

Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains

Joël Plouffe et Julien Tourreille — Mai 2009 — Note de recherche

EXORCISTES AMÉRICAINS

La *Heritage foundation*, la guerre culturelle et la sauvegarde des valeurs familiales traditionnelles

Frédéric Gagnon et Catherine Goulet-Cloutier — Juin 2009 — Étude Raoul-Dandurand 17

VERS UNE INDIFFÉRENCE TRANSATLANTIQUE ?

Les relations États-Unis – Europe, entre tensions et partenariat

Roberto De Primis — Septembre 2009 — Étude Raoul-Dandurand 18

OPÉRATION AJAX, 1953

Le mythe fondateur des tensions entre l'Iran et l'Amérique

Philippe Beaulieu-Brossard — Novembre 2009 — Étude Raoul-Dandurand 19

LA QUESTION COPTE

Étude sur la situation des chrétiens d'Égypte

Adrien Margueritte — Février 2010 — Étude Raoul-Dandurand 20

